



BULLETIN MUNICIPAL

Juillet – 2021



Fonctionnement du Secrétariat de Mairie et des permanences des Elus

Secrétariat de mairie

(accessible aux personnes à mobilité réduite)

9, rue de la Porte d'Etampes

☎ 02.37.24.60.06

E-mail : mairiesainville@wanadoo.fr

Site : www.mairie-sainville.com *(site accessible aux personnes handicapées visuelles)*

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi :

10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30

Jeudi

10 h 00 à 12 h 00

Vendredi

10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30

Permanence des élus

Monsieur Jean-Marc Dupré, Maire, reçoit sur rendez-vous
pris auprès du secrétariat de mairie (tél. : 02.37.24.60.06).

Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00.

Il est également possible de les rencontrer sur rendez-vous.

SOMMAIRE

Edito	4
Les Agents Techniques communaux	5
Application PANNEAUPOCKET	5
Résumés des séances du Conseil Municipal	6
Liste des déclarations d'urbanisme.....	17
Assistantes Maternelles	18
Carnet de SAINVILLE.....	18
Evènements à Sainville	19
RESTAURATION de l'Eglise St Pierre	21
VIE ECONOMIQUE	23
CULTURE, SPORT et LOISIRS.....	25
ENFANCE et JEUNESSE	35
Souvenirs d'enfance des années 1940-1950.....	41
SANTE.....	42
ENVIRONNEMENT	45
Tarifs Communaux	47

P'tit clin d'œil à
nos artistes
sculpteurs de glace 😊



**Remerciements à Mme Louissette VICENTE pour la conception du bulletin,
et aux photographes : Séverine FOURNIER et Jean-Marc DUPRÉ.**



Madame, Monsieur,

Le premier mot qui me vient en commençant cet édito, c'est **ENFIN**. Car ça y est, on entrevoit le bout de cette pandémie qui, en un an et demi, a pris de nombreuses vies et contraint certains à rester cloîtrés chez eux ou à tété travailler, et d'autres à continuer leurs activités essentielles en prenant soin de respecter les consignes afin de limiter les risques de contagion.

Quoiqu'il en soit, cet accident sanitaire a beaucoup affecté notre vie sociale, et laissera certainement des traces sur nos équilibres psychologiques, affectifs ou relationnels.

Au niveau communal, l'organisation du travail en a été aussi impactée, en particulier à cause des difficultés de liaisons avec nos parties prenantes (administrations, entreprises, ...).

Les choses reviennent progressivement à la normale, mais, je vous en prie, continuez à appliquer les consignes sanitaires et faites-vous vacciner pour éviter une nouvelle vague de contamination.

Je tiens à remercier les deux infirmières de Sainville pour leur réactivité et leur efficacité, en ayant très tôt mis en place des campagnes de dépistage Covid et de vaccinations locales ; de même que la Communauté de Communes Cœur de Beauce pour l'organisation de centres éphémères sur Janville et Voves grâce à la mobilisation de son personnel.

Toujours sur la santé, vous avez pu, pour certains, remarquer l'investissement réalisé par nos infirmières qui ont aménagé une pièce du cabinet médical pour recevoir deux patients simultanément. De plus, la commune va les équiper de matériel de télé consultation médicale à domicile. Il sera complémentaire de l'équipement de télé médecine de la pharmacie.

Nous sommes, bien évidemment, toujours à la recherche d'un médecin libéral et avons récemment eu un contact intéressant pour réponse en septembre. Nous avons aussi été choisis par la CCCB et la Région comme commune prioritaire pour l'attribution d'un médecin salarié.

Concernant les finances locales, nous sommes dans la deuxième année d'application de la suppression de la taxe d'habitation. La loi de finances prévoit une compensation au bénéfice de la commune par un transfert de la part du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par le département. En tant que contribuable, et pour 80 % d'entre-vous en moyenne, cette ligne est supprimée de votre feuille d'impôts. L'exonération ne concerne que les résidences principales.

Durant ce premier semestre 2021, nous avons finalisés une grande partie des dossiers d'investissement budgétés en 2020 et 2021 :

- Achat d'une deuxième tondeuse.
- Remplacement de la camionnette de la commune par un véhicule électrique en profitant des aides à la conversion.
- Rénovation du beffroi de l'église et de ses 3 cloches.

- L'appel d'offre pour la rénovation du toit de l'église est terminé : les travaux, retardés par les dégâts dus aux orages de grêle débuteront en septembre.
- Le permis de construire de l'extension de la bibliothèque est en cours de finalisation avec notre architecte. Il restera à lancer un marché simplifié avant de commencer les travaux.
- Nous terminons les consultations concernant les 3 mares de la commune, la création d'un bassin d'orage rue de la porte d'Etampes et d'un puisard à Manterville ainsi que le curage des fossés d'écoulement des eaux pluviales.
- La station d'épuration a fait l'objet de travaux d'entretien conséquents. Il reste à procéder au remplacement du sable de la lagune d'infiltration des eaux assainies.
- Le conseil a aussi décidé de procéder au curage en 5 tranches annuelles du réseau d'assainissement du bourg.
- Le projet de halle sportive (ou de gymnase) est toujours d'actualité. Il devra s'inscrire dans un projet global en lien avec les équipements existants, qu'ils soient sportifs, associatifs et scolaires (salle attenante, parkings, ...). La réflexion est en cours au niveau de la CCCB, et nous allons lancer prochainement une consultation des parties prenantes (associations, élus, scolaires, communes voisines) pour optimiser cet investissement intercommunal.

En matière d'urbanisme, l'enquête publique du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est terminée. Il ne reste plus qu'à prendre en compte les remarques formulées, les soumettre aux services de l'Etat, et l'adopter en conseil communautaire.

Vous l'avez constaté, malgré ou à cause des confinements successifs dus au Covid, la population sainvillaise est en augmentation très nette depuis un an et va continuer de croître avec les constructions neuves dans les nouveaux lotissements.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents et me tiens, ainsi que les adjoints, à leur disposition pour une présentation réciproque et réponses à toutes questions de leurs parts.

En matière de services à la personne, Sainville a été sélectionnée par la CCCB pour être un antenne « Espace France Services » : vous y trouverez prochainement réponses et accompagnements pour vos dossiers administratifs, fiscaux, CAF, ...

ENFIN, les associations reprennent leurs activités, et j'encourage les nouveaux, jeunes et moins jeunes, à les rejoindre car elles contribuent à souder le tissu social de notre commune.

Pour terminer, les membres du conseil municipal et moi-même vous convient aux festivités du 14 juillet. Pour celles et ceux qui souhaitent participer au concours des « Maisons fleuries », n'oubliez pas non plus de vous inscrire (plus d'infos sur Panneau Pocket ou en Mairie).

*Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.
Très cordialement*

Jean-Marc Dupré,
Maire de Sainville

Les Agents techniques communaux

Au nombre de trois, nos agents techniques sont chargés de multiples tâches telles que : la tonte, le petit entretien, le fleurissement de la commune, le nettoyage, la gestion de la station d'épuration, l'entretien du cimetière, et nombre de services en tous genres.

Parmi ces travaux, le désherbage des espaces communaux, travail pénible et fastidieux, prend de plus en plus de temps du fait de l'interdiction d'usage des produits phytosanitaires.

Aussi, j'encourage donc chacun d'entre vous à entretenir sa section de trottoir, dans la mesure de ses possibilités bien sûr.

Même si chacun d'entre eux a des spécialités dans lesquelles il excelle, ils sont organisés pour être polyvalents et se remplacer en cas d'absence ou de vacances.



Benoît CRAMPON



Philippe RUELLE

Parfois victimes de remarques désobligeantes ou d'incivilités, je vous remercie de bien vouloir respecter leur travail et à faire preuve de bienveillance à leur égard.

Le Maire,

Jean-Marc Dupré



Philippe GOBERT

Remise de médaille du travail à M. Philippe RUELLE



Application PANNEAUPOCKET



Afin de connaître en temps réel les informations transmises par la Commune, je vous invite à activer les notifications sur l'application PANNEAU POCKET et à mettre en favori Sainville (28700).

Cette application est gratuite et peut être téléchargée sans création de compte sur les différentes plateformes de téléchargement.



INFO dans LA POCHE 😊

Le saviez-vous ?

Dans ces périodes de tontes, de tailles des haies et de bricolages extérieurs ... Des arrêtés de la Préfecture déterminent des horaires précis :

- Les jours ouvrés (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

En cas de non-respect de ces horaires, vous risquez des pénalités telles que prévues par les lois et textes réglementaires en vigueur.

Résumés des séances du Conseil Municipal

(comptes rendus complets sur le site ou sur le panneau d'affichage de la Mairie)

Séance du 16/12/20

Délibérations approuvées à l'unanimité

Décision modificative N°2	Budget Principal fonctionnement	16 000 €
Décision modificative N°3	Budget Principal Investissement	0,66 €
Décision modificative N°3	Budget eau et assainissement	2 416,20 €
Décision modificative N°4	Budget eau et assainissement investissement	122,53 €
Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater	Budget principal Dépenses d'investissement	83 580,31 €
Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater	Budget eau et assainissement - dépenses d'investissement	14 800 €
Liste des restes à réaliser	Le cimetière, le campanaire, et les cloches	142 979,44 €
Personnel	Chèques cadeaux	

Informations diverses

Visite du trésorier	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur DONIS l'a rencontré pour faire le point sur les régies, les budgets et les impayés d'eau. Un travail en commun va être mis en place, afin d'assurer un suivi des dossiers
Cabinet des infirmières	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le cabinet des infirmières a demandé d'échanger son cabinet actuel avec l'ancienne salle d'attente du médecin, trop petit aujourd'hui pour les deux infirmières.
Analyse de l'eau	Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Bénédicte GERBER, déléguée à l'eau et à l'assainissement qui présente les dernières analyses de l'eau distribuée sur Sainville dont les résultats sont satisfaisants.
Nettoyage du château d'eau	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le château d'eau a été nettoyé vendredi 11 décembre 2020 comme tous les ans
Avenant au devis Bodet	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société BODET lors de l'établissement de son devis a omis l'électrification de la 3 ^{ème} cloche (la petite), l'entreprise BODET va établir un avenant. Il signale également que le coût global de restauration des cloches et du campanaire sera inférieur au budget initial.
Travaux en cours	<p>Monsieur Hervé PERCHERON 2^{ème} Adjoint aux travaux informe le Conseil Municipal qu'il n'y a pas de travaux programmés sur la commune pour la fin d'année.</p> <p>Le Conseil Départemental a remis en état la route de la place Farcot les 9 et 10 décembre 2020.</p> <p>Camions : Monsieur le Maire informe que la déviation de la départementale 17 a été budgétée par le Conseil Départemental à hauteur de Denonville via Auneau.</p> <p>Les travaux de reprise des tombes abandonnées ont été réalisés par la société Elabor. A noter la qualité de la prestation effectuée.</p> <p>La réfection de la toiture de l'église n'interviendra qu'en début 2021</p>
Bulletin municipal	Madame Louisette VICENTE 1 ^{ère} Adjointe aux finances présente la maquette du bulletin au Conseil Municipal. Elle présente aussi le guide Municipal qui sera inséré dans ce bulletin. Il est prévu aussi à l'intérieur un coupon réponse à remettre à la Mairie pour continuer à recevoir les flashs infos papier pour les personnes ne désirant pas utiliser l'application Panneau Pocket sur smartphone
Personnel	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le CIA (Complément indemnitaire annuel) et l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et les modifications à apporter pour certains membres du personnel.
Informations	<p>Sur demande de Monsieur le trésorier, Monsieur le Maire doit prendre un arrêté de clôture de la régie d'avance, qui ne fonctionne plus depuis plusieurs années</p> <p>Le futur boucher mobile a fait l'acquisition d'une remorque et d'une vitrine et remercie le Conseil Municipal de lui faire confiance.</p> <p>Appel à candidature de l'AMF 28 pour siéger au comité de l'agence de l'Eau Seine / Normandie. Aucun membre du Conseil ne souhaite candidater</p> <p>Il est prévu que les cloches sonnent pour Noël, Monsieur le Maire informe qu'il rencontrera prochainement avec les autorités religieuses pour déterminer les fréquences de sonnerie et les événements civils et religieux concernés, en tentant de satisfaire la population sans nuire aux riverains.</p> <p>Charges afférentes au loyer d'un professionnel de santé prélevées à tort : celles-ci lui seront remboursées sur les prochaines échéances de loyer</p>

Séance du 26/01/21

Délibérations approuvées à l'unanimité

Demande de subvention au titre de l'aide au développement- exercice 2021 – Achat mobilier Bibliothèque	Subvention pour le mobilier de la bibliothèque	1 000 €
Demande de subvention au titre du fonds de concours 2020 – Restauration de la toiture de l'église Saint Pierre	Subvention pour la restauration du toit de l'église	12 671,18 €.
Demande de subvention au titre de la DRAC – exercice 2021- Extension de la bibliothèque	Subvention pour les travaux d'extension de la bibliothèque	41 475,51 €
Demande de subvention au titre du FDI – exercice 2021- Rénovation de la station d'épuration	Subvention pour la rénovation de la station d'épuration	11 452,95 €
Demande de subvention au titre de la DETR – exercice 2021- Rénovation de la station d'épuration	Subvention pour la rénovation de la station d'épuration	7 635,20 €
Avenant de la convention ADS	<p>- Clarification de l'option 3 : dorénavant pour cette option, le service ADS instruira toutes les DP sauf celles qui sont expressément exclues dans la convention (les clôtures, les modifications d'aspect extérieur n'entraînant pas de création de surface (surface de plancher et/ou emprise au sol), le ravalement de façade, les coupes et abattages d'arbres, les autorisations relatives au camping et au stationnement des caravanes, les installations et travaux divers).</p> <p>- Proposition d'une nouvelle option : le contrôle des chantiers non obligatoire et constat des infractions. Les agents d'ELI seront assermentés à cet effet et le maire devra prendre un arrêté de commissionnement. Son coût sera de 120 € TTC par intervention.- Une évolution des ratios selon l'acte : les ratios utilisés pour la différenciation des coûts selon l'acte seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un certificat d'urbanisme b) : 0.5 équivalent PC • Une déclaration préalable : 0.65 équivalent PC • Un permis de construire pour maison individuelle (ou son modificatif) : 1 • Tout autre permis de construire (ou son modificatif) : 1.7 • Un permis d'aménager (ou son modificatif) : 1.8 équivalent PC • Un permis de démolir : 0.4 équivalent PC • Transfert de PC ou de PA : 0.2 équivalent PC • Rejet implicite : 50% du coût de l'autorisation • Retrait avant décision : 25% du coût de l'autorisation <p>- Décaler la facturation au 1er trimestre de l'année N+1. Ainsi, ce sont les actes déposés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année N qui seraient facturés au 1er trimestre de l'année N+1.</p>	
Durée des amortissements des immobilisations budget eau et assainissement	<p>- Réseaux d'assainissement : 60 ans</p> <p>- Stations d'épuration (ouvrage de génie civil) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages lourds (agglomérations importantes) : 60 ans • Ouvrages courants, tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc : 30 ans <p>- Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau : 40 ans</p> <p>- Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation) : 15 ans</p> <p>- Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation : 10 ans</p> <p>- Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...) : 7 ans</p> <p>- Bâtiments durables (en fonction du type de construction) : 40 ans</p> <p>- Bâtiments légers, abris : 15 ans</p> <p>- Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques : 15 ans</p> <p>- Mobilier de bureau : 10 ans</p> <p>- Appareils de laboratoires, matériel de bureau (sauf informatique), outillages : 7 ans</p> <p>- Matériel informatique : 3 ans</p> <p>- Engins de travaux publics, véhicules : 5 ans</p>	

Adhésion : Le souvenir Français		100 €
Demande de subvention au titre du FDI – exercice 2021- Rénovation des mares	Subvention pour la rénovation des mares	8 311,25 €
Demande de subvention au titre de la DETR – exercice 2021- Rénovation des mares	Subvention pour la rénovation des mares	5 540,83 €
Annule et remplace la Délibération N°10.20 du 30 janvier 2020 Demande de subvention au titre du Fonds de Concours - exercice 2020 – Agrandissement de la bibliothèque municipale de Sainville	Subvention pour l'agrandissement de la bibliothèque Municipale	5 980,77 €
Informations diverses		
TRAVAUX / Urbanisme	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des travaux réalisés et subventionnés de l'année 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cimetière, reprise des tombes : travaux réalisés et subventionnés à hauteur de 50% - Campanaire et les deux cloches : travaux réalisés et subventionnés à hauteur de 6,80 % et en attente d'une subvention de la fondation du patrimoine. - La cloche classée : travaux réalisés et subventionnés à hauteur de 50% - Chaudière groupe périscolaire, bibliothèque et logement : travaux réalisés en attente d'une subvention d'Énergie 28 	
Compte rendu de la réunion du PLUI du 08/01/2021 et proposition suite à remarques état et CDPNAF	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que sur Sainville rien n'est remis en cause.</p> <p>Le Conseil municipal doit répondre sur les points transversaux ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécifier les architectures rurales et vues des entrées patrimoniales. <p>Proposition de mettre le musée et l'église en patrimoine spécifique, l'avenue de la gare et la Mairie en vue patrimoniale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone UA <ul style="list-style-type: none"> • « Habitat ancien » remplacé par « habitat centre bourg » • Limite de la hauteur R+C ou + 1 mètre de la hauteur des maisons voisines : ce point reste à discuter. • Classer les exploitations agricoles en 2UA. Elles peuvent changer de destination selon le PLUI. - Zones UJ – NJ La commune de Sainville n'est pas concernée par la zone « Jardin » NJ. Tout est en UJ. - Zones A – N agricole non constructible possible de construire une extension de 40 m². - Zone UJ : possibilité de construire une extension de 40 m² - Zone ZNT Zone non traitée : en discussion au niveau de la Communauté de Communes Cœur de Beauce et de la finalisation du PLUI. 	
Compte rendu de la visite de la communauté des Communes Cœur de Beauce pour la halle sportive	<p>Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Hervé PERCHERON 2ème Adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme.</p> <p>Monsieur Hervé PERCHERON informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré avec Monsieur le Maire les membres du bureau de la Communauté de Communes Cœur de Beauce, Messieurs PELLEGRIN, BESNARD et LEBAS.</p> <p>La Communauté des Communes Cœur de Beauce propose de faire venir un programmiste afin d'interroger les associations et la Mairie pour connaître les besoins de chacun. Consciente que la commune de Sainville va évoluer en termes de population, elle souhaite faire évoluer le projet de halle sportive en une construction plus multifonctionnelle. Il y a un engagement fort de la Communauté de Communes Cœur de Beauce pour ce projet. Son financement serait mixte : intercommunal pour la partie construction sportive proprement dite et communal pour d'éventuelles annexes. Ce projet devra s'insérer au mieux avec les équipements sportifs voisins existants : (foot, vestiaires, tennis, city-stadium, parkings...)</p>	
Analyse de l'eau	<p>Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Bénédicte GERBER conseillère Municipale déléguée à l'eau et l'assainissement. Madame Bénédicte GERBER informe le Conseil Municipal que l'analyse du 18 janvier 2021 est conforme à la réglementation.</p>	
Proposition commerciale photocopieur	<p>Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Louissette VICENTE 1ère adjoint chargée des finances.</p> <p>Madame Louissette VICENTE informe le Conseil Municipal que la commune a reçu une proposition commerciale de Univers Bureautique pour le photocopieur de la Mairie.</p> <p>Cette offre fait apparaître une économie de 124,68 € par trimestre.</p> <p>Il est proposé de demander plusieurs devis afin de comparer les offres.</p>	
Appel à projets sécurité routière : vivre ensemble	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le plan départemental sécurité routière apporte son concours financier, logistique et humain aux actions programmées.</p> <p>Les actions proposées devront répondre à au moins 1 des 6 enjeux retenus (Addiction, jeunes, vitesse, distracteurs, seniors, 2 roues motorisées). Monsieur le Maire propose d'organiser une action le 5 décembre 2021 pendant la « Journée solidarité » et de déposer un projet au plan départemental sécurité routière.</p>	
Demande de subvention de l'AFSEP (Association française des sclérosés en plaques)	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'AFSEP demande une subvention pour l'année 2021. Monsieur le Maire propose de demander à cette association de participer à la « Journée solidarité » prévue le 5 décembre 2021, ainsi que la Fédération des aveugles de France (qui n'a toujours pas répondu à notre sollicitation).</p>	
Diagnostic RPS	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a une obligation de mettre en place un diagnostic RPS (des risques psychosociaux) au travail. Il informe qu'il a chargé la secrétaire de Mairie de préparer ce diagnostic.</p>	

Dossiers agents	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'actuellement 2 dossiers sont en cours au centre de gestion et que le secrétariat se charge du suivi afin de les clôturer le plus rapidement possible.
Divers	Monsieur le Maire informe des remerciements de plusieurs administrés concernant notamment les colis de Noël, la remise en marche des cloches et des illuminations. Il remercie l'ensemble des conseillers pour le travail accompli.
	Réforme de la taxe d'habitation : Après la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes percevront la part départementale de taxe sur le foncier bâti. Le conseil ne devra pas s'exprimer sur le vote du taux de la taxe d'habitation. Des compléments d'informations de l'état sont attendus avant l'élaboration du budget 2021.
	Monsieur le Maire informe du nouveau taux à appliquer sur la vente d'eau assainie concernant la redevance pour pollution domestique et celle pour modernisation des réseaux de collecte à compter du 1er janvier 2021 : - 0,380 € m3 pour le taux de pollution - 0,185 € m3 pour le taux de collecte Ce qui reste inchangé à 2020
	Le FNGIR 2021 est égal à 2020 soit 10 520 €
	Monsieur le Maire informe que le 8 mars est la journée internationale des droits des femmes. A l'instigation de Madame la sénatrice Chantal DESEYNE, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de lui faire des propositions de personnalités féminines d'Eure et Loir dont l'implication dans notre société et le parcours remarquable (politique, civil, professionnel, associatif...) puisse être mis en lumière au cours de cette journée.

Séance du 01/04/21

Délibérations approuvées à l'unanimité

Budget communal : Approbation du compte de gestion 2020	les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.	
Budget communal : Approbation du compte administratif 2020	La section de fonctionnement présente un résultat cumulé fin 2020 excédentaire de 250 767,26 euros La section d'investissement présente un résultat cumulé fin 2020 déficitaire de 36 197,52 euros.	
Budget communal : Affectation du résultat 2020	Constatant que le compte administratif 2020 fait apparaître : Un excédent de fonctionnement cumulé de 250 767,26 euros Un déficit d'investissement cumulé de 36 197,52 euros Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit : Excédent de fonctionnement à inscrire au compte 002 91 590,30 euros Déficit d'Investissement à inscrire au compte 001 36 197,52 euros à inscrire au compte 1068 36 197,52 euros	
Vote des taux des taxes locales	Le Conseil décide de maintenir les taux à l'identique	Taxe foncière (bâti) 39,07% dont 20,22% du taux départemental Taxe foncière (non bâti) 25,25%
Budget communal : Vote du budget primitif 2021	Section de fonctionnement dépenses et recettes 754 817,67 euros Section d'investissement dépenses et recettes 412 105,69 euros	
Budget eau et assainissement : Approbation du compte de gestion 2020	les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.	
Budget eau et assainissement : Approbation du compte administratif 2020	La section de fonctionnement présente un résultat cumulé fin 2020 excédentaire de 282 229,67 euros La section d'investissement présente un résultat cumulé fin 2020 déficitaire de 14 643,60 euros.	
Budget eau et assainissement : Affectation du résultat 2020	Constatant que le compte administratif 2020 fait apparaître : Un excédent de fonctionnement cumulé de 282 229,67 euros Un déficit d'investissement cumulé de 14 643,60 euros Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit : Excédent de fonctionnement A inscrire au compte 002 267 586,07 euros Déficit d'Investissement A inscrire au compte 001 14 643,60 euros A inscrire au compte 1068 14 643,60 euros	
Budget eau et assainissement : budget primitif 2021	Section de fonctionnement dépenses et recettes 490 401,13 euros Section d'investissement dépenses et recettes 260 257,48 euros	
Subventions aux associations – commune et hors commune	TATAMIS	300 €
	Amicale Sapeurs-Pompiers	500 €
	AFR	300 €

	ACPG-CATM-OPEX	300 €
	Club de l'amitié	300 €
	Tennis Club	300 €
	ASSAS Football	300 €
	Vélo Club	300 €
	Société de chasse	300 €
	Evasion	300 €
	Le p'tits écoliers d'ici	300 €
	FNACA du canton d'auneau	50 €
	La prévention routière	100 €
	Musées de la région centre	150 €
	Adhésion ANERVEDEL	65 €
	Adhésion fondation du patrimoine	120 €
Demande de prêt	Monsieur le Maire rappelle les différents travaux et acquisitions de matériel décidés par le Conseil Municipal. Dans l'attente du remboursement d'une partie de la TVA dûe sur ceux-ci, et de la subvention de la fondation du patrimoine, il propose au Conseil de contracter un emprunt à court terme pour 2 années.	Décide de demander au Crédit Agricole aux conditions de taux de l'institution en vigueur à la date de l'établissement du contrat, l'attribution d'un prêt à court terme de 51 000,00 € pour une durée maximale de 2 ans à compter du mois de juin 2021.
Remboursement des sommes correspondant aux frais de garde ou assistance des élus	Autorise le remboursement des frais de garde ou d'assistance des élus, et fixe à 100% le remboursement des frais de garde ou d'assistance des élus des frais engagés sur facture acquittée.	
Loyer du cabinet des infirmières	autorise Monsieur le Maire à signer le bail pour le cabinet médical des infirmières, et fixe le prix du loyer à 500 € par mois jusqu'à la prochaine variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE en 2022.	
Remboursement des frais des agents	approuve les remboursements des frais des agents et fixe les taux de remboursement	<p>les frais de repas seront remboursés sur présentation d'un justificatif de la dépense sans excéder le montant de 13,00 €.</p> <p>Les frais divers (péages, parkings...) occasionnés seront remboursés sous réserve de présentation des justificatifs de la dépense.</p> <p>les frais de déplacements sont remboursés sur la base des indemnités kilométrique</p> <p>les frais d'hébergement seront remboursés sur présentation d'un justificatif sans excéder 70 € par jour</p>
Tarifs communaux	Les photocopies	<p>La feuille A4 noir et blanc 0,20 € / couleur 1 €</p> <p>La feuille A3 noir et blanc 0,30 € / couleur 1,50 €</p>
	Salle des fêtes	<p>Vin d'honneur : 75 €</p> <p>Midi : 175 €</p> <p>soirée : 225 €</p> <p>cuisine sans vaisselle : 55 €</p> <p>cuisine avec vaisselle : 100 €</p> <p>petite salle : 40 €</p>
	caution pour le Matériel	<p>Tables rectangulaires en extérieur : 100 €/ table</p> <p>Bancs en extérieur : 40 € / banc</p> <p>Sono : 2 500 €</p> <p>Rétroprojecteur : 1 500 €</p> <p>Chaises en extérieur : 10€/chaise</p>
Choix de la répartition de la ligne budgétaire fêtes et cérémonies	Evènements patriotiques : achat de gerbes pour une valeur maximale	1 000 €
	Naissance, mariage décès : achat de fleurs, gerbes ou présent à l'effigie de la Mairie pour une valeur maximale	5 000 €

	Organisation de pots et repas à l'occasion de ces différentes manifestations et évènements cités, ainsi que les vœux du Maire à la population, 19 mars, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, journée de solidarité, marché de Noël, fêtes des mères, fête de la musique, remise des dictionnaires, fêtes des écoles, villages fleuris, inaugurations et diverses autres fêtes organisées, les intervenants contractualisés extérieurs et les charges afférentes pour une valeur maximale.	15 000 €
Achat de la tondeuse	Le Conseil Décide de choisir l'Etablissement Beauvallet Blandine - 27 rue du Triquoir - ZAC Géode II - 91690 GUILLERVAL	au prix de 9 919 € TTC
Association lyre Sainvillaise	le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de rétrocession à la commune de Sainville, de la parcelle Y 445 contenant la voirie et les parties communes (Voirie, espaces verts, réseaux, équipements annexes) du dit lotissement, Toutefois à titre de dédommagement, pour la réfection d'une partie de la voirie traversante, le conseil municipal demande une participation aux résidents à hauteur du solde de leurs comptes de copropriété, pièces justificatives à fournir), et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents et actes à venir en vue de réaliser ces opérations.	
Proposition de vente de terrain communaux	le précédent Conseil Municipal avait donné son accord pour la vente de terrains communaux notamment la totalité de la parcelle AB 440, encadrée par les parcelles AB 225 et 329, rue Jean Guillien. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal confirme la vente pour un montant de 3 000 € net vendeur (comme évalué par les domaines), précise que ce terrain doit faire l'objet de servitudes de passage : - Pour les réseaux divers - Pour relier le 14 rue Jean Guillien	
Déclassification Parcelle AB 440	il convient de déclasser la Parcelle AB 440 et ainsi la faire sortir du domaine public.	
Demande d'occupation du domaine public par un Food truck pizza	Le Conseil accepte la proposition de Monsieur DA CUNHA, autorise le stationnement le samedi de 18h00 à 21h00 et dit que le Food truck pizza s'acquittera d'une redevance de 15 € par stationnement.	
Convention de mise en œuvre du rappel à l'ordre	cela peut concerner principalement les conflits de voisinage, l'absentéisme scolaire, la présence constatée de mineurs non accompagnés dans les lieux publics à des heures tardives, les incivilités commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, certaines contraventions aux arrêtés du maire portée à sa connaissance, certaines nuisances sonores, certains écarts de langage à l'encontre des forces de sécurité publique ou des élus, la divagation d'animaux sur le domaine public, l'abandon ou le dépôt d'ordures ou autres objets dans les espaces publics non appropriés. Considérant que sont exclus les faits susceptibles d'être qualifiés de crimes ou délits, lorsqu'une plainte a été déposée dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, lorsqu'une enquête est en cours.	
Loyer logement 7 rue de la porte d'Etampes	Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer un bail précaire de trois mois renouvelables par tacite reconduction pour le logement situé 7 rue de la porte d'Etampes, fixe le prix du loyer à 680 € par mois et 50,00 € de charges.	
Informations diverses		
Information : Budget primitif CCAS 2021	Section de fonctionnement dépenses et recettes 15 425,68 € Section d'investissement dépenses et recettes 2 996,78 €	
Fonds de concours 2021 pour Sainville	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est prévu d'obtenir un fonds de concours par la Communauté de Communes Cœur de Beauce pour l'année 2021 réparti comme suit : - 12 671,18 € affecté aux travaux de réfection du toit de l'église - 5 980,77 € affecté à l'extension de la bibliothèque	
Territoire Energie 28	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu une réponse de Territoire d'Energie suite à la demande de subvention demandée pour l'achat de la chaudière au fioul dédiée à l'accueil périscolaire, à la bibliothèque et au logement communal. Le bureau syndical réuni le 10 mars dernier n'a pas pu réserver une suite favorable à notre demande compte tenu que l'implantation d'une chaudière fioul celle-ci n'est pas considérée comme une solution pouvant s'inscrire dans les politiques de rénovation énergétique des bâtiments publics.	
Photocopieuse	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu 3 propositions pour la photocopieuse de la Mairie. Le choix se porte sur Xérolab qui est le prestataire recommandé par l'AMF 28.	
Rapport des analyses de l'eau	Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Bénédicte GERBER conseillère Municipale déléguée à l'eau et l'assainissement. Madame Bénédicte GERBER informe le Conseil Municipal que les analyses sont conformes à la réglementation.	
Travaux station d'épuration	Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Hervé PERCHERON 2ème Adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme. Monsieur Hervé PERCHERON fait un point d'avancement sur les travaux suivants : - Le curage des trois mares - La lagune avec le changement ou le nettoyage du sable à la station - Un bassin d'orage face à l'épicerie et un puisard à Manterville	

Parking/vitesse et signalisation	Sur proposition de Monsieur le Maire, plusieurs points concernant la circulation sont débattus : - Eviter que les camions sortent du stationnement par la rue du 8 mai. - Réflexion sur la limitation de vitesse à 30 sur le bourg et Manterville. - Test de stops provisoires sur certaines intersections, notamment avenue de la gare.
Numérotation 34 rue de la porte d'Etampes	Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer une numérotation au 34 rue de la porte d'Etampes notamment pour : - Le logement communal qui serait au 34 rue de la porte d'Etampes - L'école au 34 bis rue de la porte d'Etampes - Le périscolaire 1 place Marie Poussepin - Bibliothèque 2 place Maire Poussepin
Compte rendu du Conseil d'école	Conseil d'école du 9 mars : - Madame Séverine MARIE informe le Conseil Municipal que malgré la crise sanitaire, les enfants n'ont pas pris de retard sur le programme. - Déneigement - Repas ... Conseil d'école extraordinaire du 30 mars : - Semaine de 4 jours, l'Académie demande une délibération communautaire, votée au prochain conseil de la Communauté de Communes Cœur de Beauce.
Informations	La Région Centre - Val de Loire prévoit l'embauche de 150 médecins salariés. Au niveau de la Communauté de Communes Cœur de Beauce, la commune de Sainville sera dans les priorités d'attribution. Suite à la visite de deux habitants de la commune qui souhaiteraient mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes, Monsieur le Maire soumet cette éventualité au Conseil Municipal pour décision à venir. Monsieur le Maire informe que dans le cadre du registre de plan canicule et grand froid, le CCAS appelle les séniors de la commune. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une lettre du gouvernement sur le respect du principe de laïcité et neutralité. Monsieur le Maire propose que pour les futurs travaux sur les bâtiments publics, il soit inclus systématiquement une étude de faisabilité d'économies et éventuellement de productions énergétiques. Monsieur le Maire informe de la conservation de la compétence « mobilité » par la Communauté des Communes Cœur de Beauce. Il n'y a pas de changement par rapport à l'existant. Vis-à-vis de la Région Centre – Val de Loire. Monsieur le Maire informe qu'il y a une recrudescence de cambriolages sur l'arrondissement de Chartres Monsieur le Maire informe que Sainville a remis une liste de 37 noms à la Communauté de Communes Cœur de Beauce pour la dernière campagne de vaccination. De plus : Les infirmières de Sainville ont eu l'accord de vacciner. La Mairie mettra en œuvre tous les moyens matériels et humains pour aider les infirmières à mener à bien cette campagne de vaccination comme elle le fait déjà pour les tests de dépistage Réouverture prochaine du Crédit Agricole Le commerçant ambulant Croq'vit' frais s'installera le mercredi midi à partir du 7 avril 2021 Sortie CCPEIDF depuis 2017 les communes sont toujours en attente de l'indemnisation. A ce jour, une commune s'oppose. Malgré plusieurs réunions avec la Préfecture et les communes sorties de la CCPEIDF, nous sommes toujours dans l'expectative pour récupérer la somme voisine de 300 000,00 €. Il faudra peut-être entamer une procédure devant le tribunal administratif si les discussions n'aboutissent pas.

Séance du 18/05/21

Délibérations approuvées à l'unanimité

Appel à projet : télé médecine infirmière de Sainville	Cet appel à projet ciblant prioritairement les collectivités ou des entités médicales identifiées, il conviendrait que les équipements soient achetés par la commune avec mise à disposition aux infirmières moyennant un loyer couvrant au maximum l'autofinancement sur une période à définir (3 à 5 ans). Cet équipement peut être financé à hauteur de 80%. Sainville étant toujours à la recherche d'un médecin, ce service serait un plus pour la commune et compléterait l'équipement de télé médecine présent dans l'officine de la pharmacie. Le coût de cet équipement sera proche de 10 000,00 € TTC. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à faire des demandes de devis, de choisir le mieux disant en lien avec les besoins des infirmières, et de monter le dossier de subventions avec le concours de la Communauté des communes Cœur de Beauce pour répondre à L'AAP e-Santé de la région Centre Val-de-Loire.	
Budget principal : annule et remplace la délibération d'affectation du résultat	Monsieur Le Maire, informe qu'il y a eu une erreur sur le tableau d'affectation de résultat. En effet, dans la section d'investissement si déficit en 1068, il était mentionné 36 197,52 € au lieu de 159 176,96 € (Le budget est exact, seule une erreur d'écriture sur la délibération). Soit : Les besoins de financement avec le résultat de clôture de -36 197.52 € et les RAR -122 979,44 €	

Budget eau et assainissement : Décision modificative N°1	suite, à la mise à jour des actifs par la trésorerie, il s'avère qu'il a été inscrit 62 641,17 € et qu'il apparaît à la trésorerie 106 476,91 € soit une différence de 43 835,74 €. Afin d'équilibrer le budget eau et assainissement, il est indispensable de prendre une décision modificative																																																																																	
Achat du véhicule électrique	Il s'avère que le choix s'est porté sur le mieux disant : NISSAN LAMIRAUD GIRAUD ASSOCIES - 13 B avenue du Val de l'Eure - 28630 FONTENAY SUR EURE	Au prix de 20 388,23 € HT et 26 465,32 € TTC																																																																																
Adhésion Maison du tourisme		150,00 €																																																																																
Contrat de location du garage de l'ancien presbytère	Ce contrat sera établi pour une durée de 2 mois et sera prorogé à chaque fois pour la même période.	Le prix de la location est fixé à 50 € par mois																																																																																
Station d'épuration	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu la Société SVR qui propose un devis de 35 400,00 € pour le curage du réseau d'assainissement de la commune à étaler sur une période de 4 à 6 ans.																																																																																	
Informations diverses																																																																																		
Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de mutation	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a décidé d'attribuer à la commune la somme de 15 974,63 € au titre de la 2ème dotation du FDPTADEM 2020.																																																																																	
Analyse de l'eau	Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Bénédicte GERBER Conseillère Municipale déléguée à l'eau et l'assainissement. Madame Bénédicte GERBER informe le Conseil Municipal que les analyses CARSO du 29/04/2021 sont conformes à la réglementation.																																																																																	
MAPA Toit de l'Eglise	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché pour la rénovation d'une partie du toit de l'église Saint Pierre est terminé et sera mis en ligne dans les jours prochains. La commission d'appel d'offres sera convoquée pour le choix du prestataire.																																																																																	
MAPA Bibliothèque	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché de l'extension de la bibliothèque va être mis en ligne prochainement																																																																																	
Point devis travaux	Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Hervé PERCHERON 2ème Adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme. Monsieur Hervé PERCHERON informe le Conseil Municipal qu'il a demandé des devis à VRD 78 pour les puisards et l'entretien des fossés. Des devis ont été aussi demandés pour les 3 mares, il serait souhaitable que les travaux commencent cet été. Ces travaux devront être conformes aux souhaits de l'étude réalisée par le conservatoire des espaces naturels, que nous attendons incessamment.																																																																																	
Bulletin municipal de Juin	Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Louissette VICENTE 1ère Adjoint chargée des finances et de la communication. Madame Louissette VICENTE informe le Conseil Municipal que l'impression du prochain bulletin Municipal est prévue le 10 juillet 2021. Elle est en attente des articles et des propositions de sujets. La commission sera convoquée prochainement.																																																																																	
Elections : Bureaux électoraux	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aura 2 bureaux le 20 juin 2021 et le 27 juin 2021 pour les élections départementales et régionales. Les bureaux doivent être constitué de 2 assesseurs, 1 secrétaire ou et 1 Président Le 20 juin 2021 <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><thead><tr><th colspan="5">Elections Départementales</th></tr><tr><th></th><th>Président</th><th>Assesseur</th><th>Assesseur</th><th>Secrétaire</th></tr></thead><tbody><tr><td>8h – 13h</td><td>Mme MARIE</td><td>Mme LEBLOND</td><td>Mme GERBER</td><td>M. GENTY</td></tr><tr><td>13h – 18h</td><td>M. DUPRÉ</td><td>Mme MATEUS</td><td>M. LEFEVRE</td><td>M. PERCHERON</td></tr></tbody></table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><thead><tr><th colspan="5">Elections Régionales</th></tr><tr><th></th><th>Président</th><th>Assesseur</th><th>Assesseur</th><th>Secrétaire</th></tr></thead><tbody><tr><td>8h – 13h</td><td>Mme MARIE</td><td>M. PRADINES</td><td>M. ROUSSEAU</td><td>M. GENTY</td></tr><tr><td>13h – 18h</td><td>M. DUPRÉ</td><td>M. LE GOFF</td><td>Mme SEGUIN</td><td>M. PERCHERON</td></tr></tbody></table> <p>Les scrutateurs : Mme MARIE Mme VICENTE M. ROUSSEAU M. PRADINES Mme MATEUS M. LEFEVRE</p> Le 27 juin 2021 <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><thead><tr><th colspan="5">Elections Départementales</th></tr><tr><th></th><th>Président</th><th>Assesseur</th><th>Assesseur</th><th>Secrétaire</th></tr></thead><tbody><tr><td>8h – 13h</td><td>Mme VICENTE</td><td>M. LEBLOND</td><td>Mme GERBER</td><td>M. GENTY</td></tr><tr><td>13h – 18h</td><td>M. DUPRÉ</td><td>Mme MATEUS</td><td>M. LEFEVRE</td><td>M. PERCHERON</td></tr></tbody></table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><thead><tr><th colspan="5">Elections Régionales</th></tr><tr><th></th><th>Président</th><th>Assesseur</th><th>Assesseur</th><th>Secrétaire</th></tr></thead><tbody><tr><td>8h – 13h</td><td>Mme VICENTE</td><td>M. PRADINES</td><td>M. ROUSSEAU</td><td>M. GENTY</td></tr><tr><td>13h – 18h</td><td>M. DUPRÉ</td><td>M. LE GOFF</td><td>Mme SEGUIN</td><td>M. PERCHERON</td></tr></tbody></table> <p>Les scrutateurs : Mme MARIE Mme VICENTE M. ROUSSEAU M. PRADINES Mme MATEUS M. LEFEVRE</p>	Elections Départementales						Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire	8h – 13h	Mme MARIE	Mme LEBLOND	Mme GERBER	M. GENTY	13h – 18h	M. DUPRÉ	Mme MATEUS	M. LEFEVRE	M. PERCHERON	Elections Régionales						Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire	8h – 13h	Mme MARIE	M. PRADINES	M. ROUSSEAU	M. GENTY	13h – 18h	M. DUPRÉ	M. LE GOFF	Mme SEGUIN	M. PERCHERON	Elections Départementales						Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire	8h – 13h	Mme VICENTE	M. LEBLOND	Mme GERBER	M. GENTY	13h – 18h	M. DUPRÉ	Mme MATEUS	M. LEFEVRE	M. PERCHERON	Elections Régionales						Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire	8h – 13h	Mme VICENTE	M. PRADINES	M. ROUSSEAU	M. GENTY	13h – 18h	M. DUPRÉ	M. LE GOFF	Mme SEGUIN	M. PERCHERON	
Elections Départementales																																																																																		
	Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire																																																																														
8h – 13h	Mme MARIE	Mme LEBLOND	Mme GERBER	M. GENTY																																																																														
13h – 18h	M. DUPRÉ	Mme MATEUS	M. LEFEVRE	M. PERCHERON																																																																														
Elections Régionales																																																																																		
	Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire																																																																														
8h – 13h	Mme MARIE	M. PRADINES	M. ROUSSEAU	M. GENTY																																																																														
13h – 18h	M. DUPRÉ	M. LE GOFF	Mme SEGUIN	M. PERCHERON																																																																														
Elections Départementales																																																																																		
	Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire																																																																														
8h – 13h	Mme VICENTE	M. LEBLOND	Mme GERBER	M. GENTY																																																																														
13h – 18h	M. DUPRÉ	Mme MATEUS	M. LEFEVRE	M. PERCHERON																																																																														
Elections Régionales																																																																																		
	Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire																																																																														
8h – 13h	Mme VICENTE	M. PRADINES	M. ROUSSEAU	M. GENTY																																																																														
13h – 18h	M. DUPRÉ	M. LE GOFF	Mme SEGUIN	M. PERCHERON																																																																														
Musée	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faudrait prévoir la réouverture du Musée. De plus, il a reçu une demande de Madame GUILLAUME Raphaëlle qui demande une vidéo rapide pour faire la publicité sur le site des Musées de Centre Val-de-Loire. Prévoir ou pas l'ouverture éventuellement le 4 juillet pour la nuit au Musée. De plus, Monsieur le Maire a reçu une demande de prêt d'œuvres d'art par Le Musée la Bataille Loigny pour son exposition sur l'aviation le 19 mai et par la Maison du tourisme le 7 novembre pour son exposition sur Farcot. Monsieur le Maire va recevoir Madame BONIN de la Maison du tourisme Cœur de Beauce le 2 juin pour une visite du Musée.																																																																																	
Journée visite « Découvrez un village en Beauce » le 8 août	En lien avec la Maison du Tourisme, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte qu'une visite de la commune ait lieu le 8 août dans le cadre de « Découvrez un village en Beauce ». Monsieur le Maire et des Conseillers souhaiteraient faire visiter le Beffroi. L'organisation de cette visite sera finalisée ultérieurement.																																																																																	
Festivités	Fêtes des voisins et de la musique : proposition pour le 3 juillet. Le 14 juillet : impossible de tirer un feu d'artifice, en effet la commande aurait dû passer en février. Mais des animations seront organisées place Farcot ce jour-là. Journée solidarité : Après 2 relances, nous sommes toujours en attente des 2 associations proposées. S'il n'y a toujours pas de réponse, au prochain Conseil Municipal, il faudra en choisir de nouvelles.																																																																																	
Personnel	Nous sommes toujours en attente de réponse pour d'un dossier géré par le Centre de Gestion. Il était prévu une clôture pour le 1er d'avril.																																																																																	

Informations	Assemblée générale de l'ADRT Eure-et-Loir tourisme le lundi 31 mai 2021 à la chambre de Commerce et d'industrie d'Eure et Loir, 5 bis Avenue Marcel Proust à Chartres. Le Maire y sera.												
	Circulation : signalisation, régulation de vitesse Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion va être organisée par le Président du Conseil Départemental, le syndicat des transporteurs et les Carriers pour étudier la diminution du flux des camions dans les villages en les faisant passer par l'autoroute. Compte tenu de la diminution drastique des dotations de l'Etat au Conseil Départemental, aucune autre solution ne peut être envisagée. Monsieur le Maire souhaite prendre un arrêté pour passer la vitesse des véhicules, voitures, motos camions dans la commune à 30 Km à l'heure à minima pour les poids lourds. Un panneau 30 serait mis en place à chaque entrée de village ainsi qu'à MANTERVILLE. Ce point sera rediscuté au prochain conseil. Monsieur le maire souhaite faire l'essai d'un panneau de STOP avenue de la gare /rue du 8 mai.												
	<ul style="list-style-type: none"> Liste de nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Conseiller Municipal</th> <th>Délégué du Préfet</th> <th>Délégué du tribunal judiciaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Titulaire</td> <td>Thierry LE GOFF</td> <td>Anne-Marie GAULTIER</td> <td>Chantal ROTHIER</td> </tr> <tr> <td>Suppléant</td> <td>Ghislaine SEGUIN</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Conseiller Municipal	Délégué du Préfet	Délégué du tribunal judiciaire	Titulaire	Thierry LE GOFF	Anne-Marie GAULTIER	Chantal ROTHIER	Suppléant	Ghislaine SEGUIN		
		Conseiller Municipal	Délégué du Préfet	Délégué du tribunal judiciaire									
	Titulaire	Thierry LE GOFF	Anne-Marie GAULTIER	Chantal ROTHIER									
	Suppléant	Ghislaine SEGUIN											
	Comptes rendus des Syndicats Intercommunaux SIVOS : Reprise de la compétence mobilité par la communauté des communes, il n'y aura pas de changement. SIPSTA : toujours en attente du résultat du procès pour pouvoir sortir de ce syndicat. SYAEPRAS : Baisse du prix de l'eau et mise aux normes des forages. SICTOM : Projet de bornes textiles sur la commune de Sainville, proposition de mettre une poubelle à côté du container à verre pour les couvercles et autres déchets retrouvés proches de celui-ci.												
	Plateforme numérique gendarmerie Information sur l'application panneau Pocket												
	Compte rendu des réunions CCCB (Conseils et commissions) Commission économie : il a été évoqué l'ensemble des zones d'activités MASSOUTRE : le projet d'agrandissement de 11 hectares est toujours d'actualité mais repoussé en raison de la crise sanitaire TLTI : Obtention du permis de construire en 3 semaines pour l'augmentation de la capacité de production et de stockage du site.												
	La Société Bostik reçoit une stagiaire entre fin juin et fin août et le studio du musée meublé sera loué à 320€/mois.												
	AMF 28 : Réunion « La radicalisation violente » le jeudi 27 mai à Bonneval de 9h30 à 12h30												
	Chantier de réfection de la RD 17 le 20/05/21 par Eiffage												
	Travaux salle des fêtes												
Réunion électorale : Monsieur SCICLUNA et Madame DUVAL le 10 juin à 19h15 à Sainville													
Congrès des Maires, le 27 septembre 2021													

Séance du 23/06/21

Délibérations approuvées à l'unanimité

Remplacement de Madame FOURNIER	Conseil d'Administration du CCAS : Nomination de Madame Bénédicte GERBER	
Location de la salle des fêtes	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par des agents de la commune pour louer la salle des fêtes afin d'organiser des manifestations familiales. Compte tenu de leur implication au sein de la Municipalité et ne souhaitant pas la mettre à disposition gratuitement, Monsieur le Maire propose de mettre en place la location de la salle des fêtes aux agents communaux à 25% du tarif public.	
Contrat architecte pour l'extension de la bibliothèque	Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de missionner l'architecte Georges DALLOS 13 B rue Jean Delorme 28320 BAILLEAU ARMENONVILLE pour les travaux d'extension de la bibliothèque Municipale. L'ensemble de ses honoraires phase projet : plans des existants, projet extension, dépôt d'une demande de permis de construire s'élèveraient à 4 000,00 € TTC. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les frais d'honoraires sont inclus dans la demande de subvention, que la loi nous oblige à prendre un architecte, compte tenu que ce bâtiment va recevoir du public et que sa surface sera supérieure à 100m ² .	
MAPA Toit de l'église Saint Pierre	Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres réunie le lundi 21 juin 2021 suite à la clôture de la publication du Marché à Procédure Adaptée pour la restauration du toit de l'église Saint Pierre. Trois candidatures ont été réceptionnées - CADET Concept et tradition - 2705 route de Sandillon 45560 SAINT DENIS EN VAL - S.A.S RABAROT Frères - 3 rue du Château 28310 GOMMERVILLE - DRU Couverture - 16 rue de Boël 28310 JANVILLE La commission a retenu l'offre la mieux-disante de S.A.S RABAROT Frères	

Contrat animation musicale du 3 juillet 2021	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipale que pour la fête des voisins et de la musique qui aura lieu le samedi 3 juillet 2021, une animation musicale par ISA'MUSIC est proposée sur la place de la Mairie de Sainville.</p> <p>La prestation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 artistes musiciens - Le samedi 3 juillet 2021 - Place de la Mairie ou salle des fêtes selon la météo de 17h à 21h30 - Au prix de 900,00 € TTC 																																								
Informations diverses																																									
Démission d'un conseiller	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission pour raisons personnelles de Madame Séverine FOURNIER au 29 mai 2021</p> <p>Remplacement de Madame Séverine FOURNIER :</p> <p>Commission d'attribution logement : Nomination à l'unanimité de Monsieur Jérôme PRADINES</p> <p>Conseil d'Administration du CCAS : Nomination à l'unanimité de Madame Bénédicte GERBER</p> <p>Il y aura lieu aussi de contacter les syndicats où Madame FOURNIER siégeait pour procéder à son remplacement si besoin.</p>																																								
Accord subvention FDI : Rénovation de la lagune et du chemin d'accès	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil départemental dans le cadre du Fonds départemental d'investissement (FDI) 2021, a décidé d'attribuer une subvention de 11 453,00 € soit 30% du devis de 38 176,50 € pour la rénovation de la lagune et du chemin d'accès</p>																																								
Annulation subvention : le curage, le reglaison et la consolidation des berges de la mare de Boulonville	<p>Monsieur Le Maire, informe le Conseil Municipal que la demande d'annulation pour le curage, le reglaison et la consolidation des berges de la mare de Boulonville auprès du Conseil départemental dans le cadre du FDI 2019 a été acceptée.</p> <p>Une nouvelle demande de subvention va être déposée prochainement dans le cadre « du plan mare » pour les 3 mares de la commune.</p>																																								
Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) « Reprise des tombes abandonnées »	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune était bénéficiaire d'une DETR d'un montant de 9 022,00 € pour les travaux de reprise de tombes abandonnées.</p> <p>Au vu des factures inférieures à la prévision, la subvention versée est de 5 508,60 €.</p>																																								
Attributions individuelles de DGF	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'arrêté portant notification des attributions individuelles de dotation globale de fonctionnement est paru le 11 juin 2021 au journal officiel. Pour la commune de Sainville : DFCOM : 23 533,00 € DSR P : 17 772,00 €</p>																																								
Fondation du patrimoine	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les dons à la fondation du patrimoine pour les travaux de l'église Saint-Pierre ont atteint leur objectif minimal pour solliciter la subvention prévue.</p>																																								
Analyse de l'eau	<p>Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Bénédicte GERBER Conseillère Municipale déléguée à l'eau et l'assainissement.</p> <p>Madame Bénédicte GERBER informe le Conseil municipal que les analyses - CARSO du 12 mai 2021 et ARS du 12 et 19 mai 2021 sont conformes à la réglementation.</p>																																								
Elections : Bureaux électoraux	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une modification dans le planning de la tenue des bureaux de vote du 27 juin 2021 comme le tableau ci-dessous.</p> <p>Remplacement de Madame Virginie LEBLOND par Madame Séverine MARIE</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="5">Elections Départementales</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Président</th> <th>Assesseur</th> <th>Assesseur</th> <th>Secrétaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8h - 13h</td> <td>Mme VICENTE</td> <td>Mme MARIE</td> <td>Mme GERBER</td> <td>M. GENTY</td> </tr> <tr> <td>13h - 18h</td> <td>M. DUPRÉ</td> <td>Mme MATEUS</td> <td>M. LEFEVRE</td> <td>M. PERCHERON</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="5">Elections Départementales</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Président</th> <th>Assesseur</th> <th>Assesseur</th> <th>Secrétaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8h - 13h</td> <td>Mme VICENTE</td> <td>M. PRADINES</td> <td>M. ROUSSEAU</td> <td>M. GENTY</td> </tr> <tr> <td>13h - 18h</td> <td>M. DUPRÉ</td> <td>M. LE GOFF</td> <td>Mme SEGUIN</td> <td>M. PERCHERON</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les scrutateurs : Mme MARIE Mme VICENTE M. ROUSSEAU M. PRADINES Mme MATEUS M. LEFEVRE M. PERCHERON</p>	Elections Départementales						Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire	8h - 13h	Mme VICENTE	Mme MARIE	Mme GERBER	M. GENTY	13h - 18h	M. DUPRÉ	Mme MATEUS	M. LEFEVRE	M. PERCHERON	Elections Départementales						Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire	8h - 13h	Mme VICENTE	M. PRADINES	M. ROUSSEAU	M. GENTY	13h - 18h	M. DUPRÉ	M. LE GOFF	Mme SEGUIN	M. PERCHERON
Elections Départementales																																									
	Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire																																					
8h - 13h	Mme VICENTE	Mme MARIE	Mme GERBER	M. GENTY																																					
13h - 18h	M. DUPRÉ	Mme MATEUS	M. LEFEVRE	M. PERCHERON																																					
Elections Départementales																																									
	Président	Assesseur	Assesseur	Secrétaire																																					
8h - 13h	Mme VICENTE	M. PRADINES	M. ROUSSEAU	M. GENTY																																					
13h - 18h	M. DUPRÉ	M. LE GOFF	Mme SEGUIN	M. PERCHERON																																					
Limitation de vitesse	<p>Un nouveau débat s'instaure sur le passage à 30 Km sur tout le bourg et Manterville. Une partie du Conseil souhaiterait appliquer cette limitation à tous les véhicules, une autre partie uniquement aux poids lourds. Le Conseil étant trop divisé sur ce sujet, Monsieur le maire reporte cette décision et signale toutefois que la limitation à tous les véhicules permettrait de retirer une importante quantité de panneaux qui nuisent à la bonne lecture des limitations actuelles.</p>																																								
Informations	<p>Formation pour les élus :</p> <p>En effet, il est proposé 2 formations par l'AMF dans le cadre du droit individuel à la formation des élus locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le jeudi 2 ou 3 décembre : les troubles du voisinage - Le lundi 22 ou 23 novembre : La collectivité et les associations <p>PIRENAIC reportage photos aériennes</p> <p>La commune a reçu une proposition de reportage photos par PIRENAIC Photo au prix de 650 € TTC. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'étudier le dossier en 2022</p> <p>Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le congrès des Maires est prévu le 25 septembre 2021 à Chartres expo et propose à un adjoint de l'accompagner.</p>																																								

Orages et dégâts du 19 juin 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les orages de grêles du samedi 19 juin 2021 ont causé beaucoup de dégâts sur la commune. Il communique régulièrement à la population via panneau pocket sur les démarches à faire pour les personnes sinistrées.

La commune ne peut pas être déclarée en catastrophe naturelle. En effet, après communication téléphonique avec la Préfecture, seule, la sécheresse et les inondations sont reconnues.

Les agents ont fait le tour de la commune et de nombreux dégâts sont à déplorer sur les bâtiments communaux. Une déclaration de sinistre auprès de notre assureur a été déposée.

Dossier télémédecine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de demande de subvention va être déposé vendredi avec l'aide de Madame COEURJOLY de la Communauté de Commune Cœur de Beauce. Le devis pour l'acquisition de la mallette est de 10 200 € TTC avec une subvention de 80%. Il est prévu d'établir une convention avec le cabinet des infirmières pour louer le matériel sur 4 ans.

Maison du tourisme : visite de la commune du 8 août 2021

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la disponibilité de chacun pour organiser des groupes afin de visiter :

L'église, et les cloches restaurées + Le Musée + Le couvent + La Salle du Conseil de 15h à 17h - Présents à minima :

Monsieur DUPRÉ, Madame VICENTE, Madame GERBER, Monsieur ROUSSEAU

Un pot de l'amitié sera organisé en fin de visite avec soda et brioche.

Energie 28

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de diligenter une étude auprès d'Énergie 28 pour changer les ampoules des éclairages public par des ampoules LED. La consommation actuelle étant une ligne de trésorerie conséquente, il serait judicieux de faire des économies sur cette dépense.

Les mares

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur ALLARD animateur du plan mares Eure-et-Loir du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire nous a adressé son compte rendu sur les mares de Sainville, Boulonville et Manterville. La commune vient de recevoir un devis de la société VRD78 pour les travaux. Le devis doit être transmis à Monsieur ALLARD pour avis et modifications éventuelles avant de déposer les demandes de subventions appropriées.

Un évènement climatique exceptionnel

Le 19 juin, un violent orage accompagné de grêlons monstrueux a frappé le territoire communal, en particulier le centre-bourg et Boulonville. De nombreux dégâts ont été recensés sur les véhicules, les toitures, les équipements en PVC, ainsi que les cultures. Il a aussi été constaté quelques inondations de caves et sous-sols.

Comme indiqué dans l'éditorial, la commune a planifié des travaux importants pour permettre au réseau pluvial d'absorber plus rapidement les pluies orageuses.

Par ailleurs, vous avez pu entendre dire que certaines communes aux alentours avaient été classées en état de catastrophes naturelles. Cela ne concerne pas le type de dommages que vous avez pu subir, mais des phénomènes de ravinement dévastateurs dus aux dénivelés de certains villages.

Vos dégâts sont couverts par vos compagnies d'assurance habitation ou automobile.

Jean-Marc Dupré



Liste des déclarations d'urbanisme

N° de dossier	Date de dépôt	Date de décision	Demandeur	Adresse du terrain	Stade	Projet
DP 028 363 20 00034	nov.-20	déc.-20	WALLET Kristel	18 rue du Jeu de Paume 28700 Sainville	Attente de DOC	Changement de volet
DP 028 363 20 00033	nov.-20	déc.-20	NEEL Pascal	34 rue JEAN GUILLIEN 28700 Sainville	Attente de DOC	Piscine
DP 028 363 20 00035	déc.-20	janv.-21	EARL Les Saules	LES SAULES 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Changement de toiture
DP 028 363 21 00001	janv.-21	retrait	MARCOU PIERRE YVES	52 RUE JEAN GUILLIEN 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Clôture
PC 028 363 21 00001	janv.-21	avr.-21	DOS SANTOS César	18 B rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Restauration grange en logement
DP 028 363 21 00002	janv.-21	janv.-21	BETRANCOURT Christopher	5 GRANDE RUE 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Toiture
DP 028 363 21 00003	janv.-21	févr.-21	LOPES FERREIRA Flavio André	54 RUE JEAN GUILLIEN 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Terrasse
DP 028 363 21 00004	janv.-21	févr.-21	GARDON THOMAS	22 B RUE DU JEU DE PAUME 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Pose portail
PC 028 363 21 00003	févr.-21	Tacite	CSM	49 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Restauration longère
PC 028 363 21 00002	févr.-21	Tacite	CSM	47 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Restauration longère
PC 028 363 21 00006	févr.-21	juin-21	ROSALIE Danis	5 Clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Construction Maison neuve
PC 028 363 21 00005	févr.-21	juin-21	CISSOKHO Amadou	8 clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Construction Maison neuve
PC 028 363 21 00004	févr.-21	retrait	DELDY Sonia	9 Clos du Château d'eau 28700 SAINVILLE	Abandon	Construction Maison neuve
DP 028 363 21 00005	mars-21	mars-21	ANTOINE GENEVIEVE	1 CHE DES ORMES 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Changement couleur volet
PC 028 363 21 00007	mars-21	retrait	COMMUNE DE SAINVILLE	34 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Abandon	Agrandissement bibliothèque municipale
DP 028 363 21 00006	mars-21	mars-21	GENTY CLAUDE	3 RUE DU HUIT MAI 1945 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Remplacement clôture
DP 028 363 21 00007	mars-21	avr.-21	PIPERAUD DAVID PHILIPPE GERARD	7 RUE DE LA VALLEE 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Clôture et Abri de jardin
DP 028 363 21 00008	mars-21	mars-21	LEHERISSIER JEAN- PIERRE	30 RUE DE LA PORTE DE CHARTRES 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Rénovation façade
DP 028 363 21 00009	mars-21	mars-21	PAILLEY PATRICK	27 RUE DU ONZE NOVEMBRE 1918 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Ouverture d'un second portail
PD 028 363 21 00001	mars-21	mars-21	GILARDI Charles	17 B rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Dossier terminé	Démolition d'un abri de jardin
PC 028 363 21 00008	mars-21	mai-21	DOMINTEAN VASILE	43 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Construction Maison neuve
DP 028 363 21 00010	mars-21	mars-21	GILARDI Charles	17 B rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Dossier terminé	Construction terrasse couverte
DP 028 363 21 00011	avr.-21	avr.-21	SAADELLAH Lahcen	6 AV DE LA GARE 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Refection toiture du garage
DP 028 363 21 00012	avr.-21	juin-21	GILARDI Charles	17 B rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Dossier terminé	Changement de destination
DP 028 363 21 00013	avr.-21	avr.-21	GREFFIER ROMUALD	9 RES DES GRANDS CHAMPS 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Installation de vélux
DP 028 363 21 00014	avr.-21	juin-21	CHAMBRILLON DAVID DANIEL	48 RUE DE LA PORTE DE CHARTRES 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Clôture, local technique et piscine
DP 028 363 21 00015	avr.-21	juil.-21	CHELU PETER	4 AV DE LA GARE 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Véranda
DP 028 363 21 00016	avr.-21	mai-21	REVERSE PATRICK	MANTERVILLE 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Division Parcelle
DP 028 363 21 00017	avr.-21	avr.-21	MARCOU PIERRE YVES	52 RUE JEAN GUILLIEN 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Restauration mur d'enceinte
PC 028 363 21 00009	avr.-21	juin-21	SOW Alpha	4 clos du Chateau d'eau 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Construction Maison neuve
PC 028 363 21 00010	avr.-21	mai-21	TLTI	2 GODEAU 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Agrandissement zone de stockages
DP 028 363 21 00018	avr.-21		LES ECO-ISOLATEURS	12 T GRANDE RUE 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Isolation extérieur
PC 028 363 21 00011	avr.-21	juin-21	GONCALVES Thomas	40 RUE DU JEU DE PAUME 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Construction Maison neuve
DP 028 363 21 00019	mai-21	juin-21	FLEUREAU MARIE EDITH	18 b rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Chalet en bois
DP 028 363 21 00020	mai-21	juin-21	MESANGE PRESCILLIA LESLIE	9 RESIDENCE LE BUISSON 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Abri de Jardin
PC 028 363 21 00012	mai-21	En cours	COMMUNE DE SAINVILLE	34 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Attente de pièces	Agrandissement bibliothèque municipale
DP 028 363 21 00021	mai-21	juin-21	Soeur de la Présentation	16 RUE JEAN GUILLIEN 28700 SAINVILLE	Attente de DOC	Changement porte, fenêtre et volet
AT 028 363 21 00001	mai-21	En cours	COMMUNE DE SAINVILLE	3 PL MARIE POUSSEPIN 28700 SAINVILLE	Attente avis de l'instructeur	Agrandissement bibliothèque municipale
PC 028 363 21 00013	juin-21	En cours	ZK INVESTISSMENT	12 RUE DE LA PORTE DE CHARTRES 28700 SAINVILLE	Attente avis de l'instructeur	Construction Maison neuve
PC 028 363 21 00014	juin-21	En cours	MARTIAL Dylan	3 Résidence du clos du Château d'eau	Attente avis de l'instructeur	Construction Maison neuve
PC 028 363 21 00015	juin-21	En cours	DE CARVALHO GONCALVES Laura Do Céu	1 Résidence du Clos du Château d'eau	Attente avis de l'instructeur	Construction Maison neuve

N° de dossier	Date de dépôt	Date de décision	Demandeur	Adresse du terrain	Stade	Projet
PC 028 363 21 00016	juin-21	En cours	ZK INVESTISSEMENT	47 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Attente avis de l'instructeur	Construction Maison neuve
PC 028 363 21 00017	juin-21	En cours	ZK INVESTISSEMENT	49 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Attente avis de l'instructeur	Construction Maison neuve
PC 028 363 21 00018	juin-21	En cours	TRABON Samuel	43 rue de la porte d'Etampes 28700 SAINVILLE	Attente avis de l'instructeur	Construction Maison neuve
PC 028 363 21 00019	juil.-21	En cours	DELASSE Déborah	7 clos du château d'eau	Attente avis de l'instructeur	Construction Maison neuve

Assistantes Maternelles *(mise à jour au 31/05/2021)*

A titre non permanent accueillant des enfants à la journée, confiés par leurs parents.

Mme CHAMBAS Zohra

25 rue du 11 novembre 1918
06 88 01 02 66
3 enfants à la journée
dont 1 de + de 18 mois
1 enfant en accueil périscolaire

Mme DOUCET Catherine

7 rue du 8 mai 1945
02 37 24 84 19
4 enfants à la journée

Mme MANGOLD Lydia

7 résidence des Grands Champs
02 37 35 15 41
4 enfants à la journée
dont 1 de + de 18 mois
dont 1 de + 2 ans

Mme CHAVIGNY-CLECH Laurence

13 rue Jean Guillien
07 82 69 66 17
4 enfants simultanés
dont 1 de + 2 ans

Mme FREVILLE Pauline

16 résidence le Buisson
06 18 16 59 25
3 enfants à la journée
dont 1 de + de 2 ans

Mme MORVAN Liliane

15b rue du Jeu de Paume
02 37 24 84 59
4 enfants à la journée
dont 1 de + 2 ans

Mme LAMY Caroline

8 place Farcot
06 22 73 56 73
4 enfants à la journée

Mme BADIN Eliane

13 A résidence le Buisson
06 81 11 42 59
3 enfants à la journée

Mme XISTO Sandra

1 Rue Jean Guillien
06 76 71 88 17
2 enfants à la journée

Carnet de SAINVILLE



LE HETET Madison – le 23/01/2021

GARDON Maelle – le 18/03/2021

MOTA Yoel, Joseph, Pascal – le 31/03/2021

RAIFORT Louka – le 08/05/2021

INDERBITZIN Maylone, Sullivan, Mathis, Mattéo – le 11/05/2021

DURAND née AUBERT Simone – le 30/11/2020

MOLLENBERG Maurice – le 16/12/2020

PILATRE née NGUYEN Thi-Hui – le 15/02/2021

DUBOIS née BOCHE Marie-Pierre – le 21/03/2021

GUEDE née PICREL Georgette – le 06/04/2021

ESNAULT née BOULLARD Paulette – le 15/04/2021

GUILLARD Michel – le 16/04/2021



Evènements à Sainville

Cérémonie du 8 mai 2021



Fête des voisins et de la musique le 3 juillet 2021 :

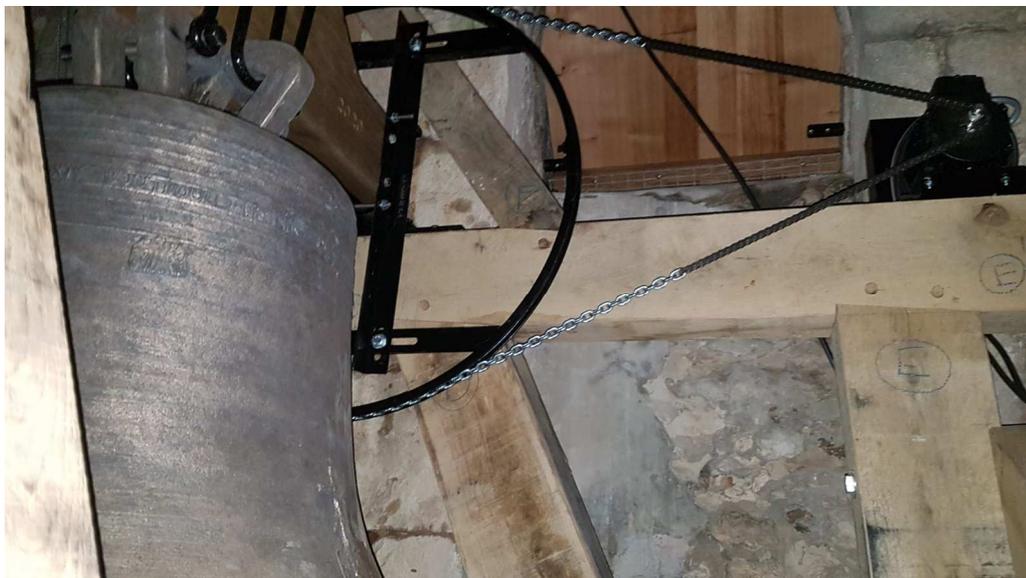




RESTAURATION de l'Église St Pierre

Dans notre précédente édition, nous évoquons la restauration en 2020 des trois cloches de l'église Saint-Pierre de Sainville et du beffroi qui les soutient et les fait fonctionner. Comme prévu, c'est le 24 décembre 2020, pour la messe de Noël que les cloches ont à nouveau sonné. Après des années de silence, que d'émotion !

L'horloge, également restaurée et désormais électrique, est synchronisée sur l'heure légale précise, ancienne horloge parlante, émise par France Inter. Les changements d'heures sont automatiques.



De même, une des cloches sonne les heures par tintement de 8 h à 20 h, c'est-à-dire sans balancement ou volée.

Le traditionnel *Angélus* sonne trois fois par jour décalé de cinq minutes après la sonnerie des heures : à 8h05, 12h05 et 19h05. Les cloches sonnent aussi « en volée » pour annoncer les offices religieux, et l'on fait sonner le glas pour les obsèques (tintement lent). Le tocsin est une sonnerie dédiée à des événements particuliers (incendie, déclaration de guerre...).

Les cloches rythment la vie du village.

La restauration de l'église n'est pas pour autant terminée. La toiture sera remplacée en grande partie prochainement. L'église est le plus ancien édifice de la commune, cet élément important du patrimoine nécessite que l'on en prenne soin.



Pour aider cette restauration et compléter les financements publics, la souscription par la Fondation du Patrimoine est toujours en cours, et possible.

D'ores et déjà, les dons récoltés ont atteint le seuil minimal pour obtenir une subvention de 20 000 €.
Tout euro supplémentaire versé pendant les 500 jours prochains donnera droit à 1 euro de subvention supplémentaire.

La Fondation du patrimoine est un organisme privé reconnu d'utilité publique. Cela permet de délivrer des reçus fiscaux pour les dons qui lui sont faits.

Ainsi, pour tout don réalisé, vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt :

- sur le revenu, de 66 % du don;
- sur la fortune immobilière (IFI), de 75 %
- sur les sociétés, de 60 %.

Possibilité de donner par courrier ou en ligne : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-pierre-de-sainville>

Le dimanche 8 Août 2021, dans le cadre de la visite des Villages en Beauce sous l'égide de la Maison du Tourisme de la CCCB, la commune de Sainville s'étant portée candidate proposera une visite de l'église et du clocher, ainsi que du Musée Farcot, de la salle du Conseil Municipal et du Couvent Marie Poussepin.



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

Eglise Saint Pierre de Sainville

D'origine ancienne, l'église Saint Pierre de Sainville a besoin de travaux pour retrouver sa voix. Objectif : permettre aux cloches de l'église de sonner de nouveau.

Eglise Cloches Collecte En Cours



SAINVILLE

Montant global mobilisé
7 839 €

Montant des dons **7 839 €** Montant à atteindre **20 000 €**

Donateurs 36

jours restants 514

Détails des montants

Soutenir ce projet

Paieement 100% sécurisé



Ecrit par Olivier ROUSSEAU

VIE ECONOMIQUE

LES ENTREPRISES DE SAINVILLE



GARAGE AUTO-HOME

DEPANNAGE
RÉPARATION TOUTES MARQUES
ENLEVEMENT D'ÉPAVES GRATUIT
RÉPARATION ET REPROGRAMMATION
CALCULATEUR

☎ **06.70.25.16.73**

17 BIS GRANDE RUE
28700 MANTERVILLE

Mail : pascal.hidalgo0712@orange.fr

TAXI SAINVILLE

Christophe BLOTIN

06 07 65 63 02

blotin.christophe@gmail.com



Conventionné CPAM
7/7 et 24/24
Toutes distances,
transferts aéroport,
gare.



soufflet AGRICULTURE

28700 SAINVILLE
Tél : 02 37 24 60 36 Fax : 02 37 24 40 40

Gamme de produits jardin Espaces Verts

Pour vos
jardins

Renovation
des
pelouses

chêne saule sapin érable

MASSOUTRE LOCATION

Concessionnaire AVIS
Centre Occasions Toutes Marques

AVIS
We're here

1 ZA GODEAU
28700 SAINVILLE
TÉL : 02 37 24 66 16



Pharmacie des Muses

Tél. : 02 37 24 60 32

LA POSTE

Du lundi au vendredi
14 h 30 à 17 h 00

Le samedi
10 h 00 à 12 h 00

GHESTEM AGRI



FENDT

Réparation - Vente de MATERIEL AGRICOLE 18 bis Grande Rue Manterville 28700 Sainville

CONCESSION FENDT 02 37 24 62 42

S.A.R.L. SAINVILLE-AGRI-NEGOCE
Pommes de Terre de Beauce

S.A.N.

Pomme de Terre

L'ÉPICERIE M. et Mme PASQUET
Tél : 02 37 24 60 09



PMU - ALIMENTATION - BUTAGAZ

17, Rue de la Porte d'Etampes 28700 SAINVILLE

Horaires: Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 6 h 15 à 12 h 30 et de 15 h 15 à 19 h
le samedi de 7 h à 12 h 30 et de 15 h 15 à 18 h 30
Le dimanche de 7 h à 12 h 30 - Fermé le jeudi

Boulangerie Pâtisserie

Chesneau

Laurent et Séverine

02 37 24 84

3, Place Farcot - Sainville

MOTRIO
Simplifiez l'entretien auto

SAINVILLE AUTOMOBILES

Le réparateur Auto Multimarque

2 RUE JEAN GUILLIEN
28700 SAINVILLE

sainvilleautomobiles@sfr.fr

tel 02 37 24 80 99
fax 02 37 24 65 22

MECANIQUE TOUTES MARQUES - CARROSSERIE - DEPANNAGE - CARBURANT - BOUTEILLE DE GAZ PRIMAGAZ/FINAGAZ

Horaires D'ouverture :
Du Lundi au Samedi
MATIN : 8H00 - 12H00
APRES-MIDI : 13h30 - 19h00
fermé Samedi apres-midi et Dimanche

NICOLAS FAGNOTI
BOIS DE CHAUFFAGE



ca.baudry@orange.fr

6 Residence des Grands Champs
28700 SAINVILLE

02 37 24 83 88
06 24 48 57 56

OLIVIER
Delatouche

COIFFURES MIXTES et ENFANTS

02 37 24 60 97 - 06 28 09 15 03

8 Avenue de la Gare
28700 - Sainville






SCAEL
Groupe Coopératif

SCAEL2025, des champs ouverts sur le monde !



**VOS JOURNÉES SONT TROP COURTES ?
FAITES APPEL À ALL4HOME !**

menage-
repassage

☎ 01 82 88 70 28

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.ALL4HOME.FR



**POSE
CHEMINÉES
et POELES**
à bois et à pellets

sarl SERVAIN Kevin

13, rue du Jeu de Paume - 28700 SAINVILLE

02 37 28 74 07 - 06 80 16 65 03
sarlservainkevin@orange.fr

UPPER28

Usinage Mécanique de Précision
12 Grande rue - Manterville
28700 Sainville
Tél : 06.81.75.46.81
Fax : 02.37.24.05.88

Nature Esthétique
Esthéticienne à domicile
06 27 63 03 50



Cynthia Seguin

CHAPES FLUIDES
NOUVELLE
GENERATION

TECHNIS®

Bostik

TECHNIS® R
LA CHAPE FLUIDE NOUVELLE GÉNÉRATION

Bostik
smart adhesive

TECHNIS® FIRST
LA CHAPE FLUIDE NOUVELLE GÉNÉRATION

TLTI

Siège social :
33 rue de l'Espérance, 75013 Paris
Tél : (+33) 01.45.89.08.94
Fax : (+33) 01.45.81.39.16

Usine :
ZA Godeau N° 2, 28700 Sainville
Tél : (+33) 02.37.24.49.59
Fax : (+33) 02.37.24.81.89

ELECTRONIQUE-INFORMATIQUE-TELECOM

TLTI est une société privée fondée en 1971, qui développe et produit des solutions électroniques pour essentiellement des clients grands comptes des domaines des Télécom, du Ferroviaire et du militaire



CRÉDIT AGRICOLE
Val de France

banque & assurances

02 37 24 61 54

Agence Sainville

Notre agence est à votre service
le mardi et le vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
le mercredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
le jeudi
de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30
le samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 15h50
du mardi au vendredi, l'après-midi uniquement
sur rendez-vous

Accès à l'espace libre-service 24h/24-7j/7
pour vos opérations courantes

Site Internet
www.co-valdefrance.fr



Ma Banque

SOS Carte
Cartes bancaires bloquées, volées, perdues
un seul numéro 24h/24-7j/7
09 69 39 92 91
(appel non surtaxé, coût selon opérateur)



RIPOCHE
GROUPE

Découpage - Emboutissage - Outillage
Assemblage - Usinage

Site de Chatenay: 6, Tour du village
28700

Site de Sainville: 3, ZA Godeau
28700

EB SERVICES
Chauffeur VTC

06.02.34.94.01

BOCHE Eric
6 Rue des Vignes du Roi
28700 SAINVILLE
Courriel : mapi9149@hotmail.fr
SIRET N° 811 483 041 00012 - APE 9609Z
Carte Professionnelle N° 2015-165

Proprietes-privées.com
La nouvelle espèce immobilière

Patricia HIERSO
Conseillère en immobilier indépendante
28700 SAINVILLE
p.hierso@proprietes-privées.com
06 77 83 12 18
RSAC n° 500 200 159 Chartres
0 805 13 00 47 Service à appel gratuits



Mickaël REBOUTE
Expert Construction - Technicien du Bâtiment

06 42 67 76 48
E-mail : maison-conforme@orange.fr

4 Chemin des Omes 28700 SAINVILLE
Site internet : www.maison-conforme.fr

Installation, réparation,
Entretien et vente
Dans l'air comprimé

M-C-I 28

David Chambrillon

Tél: 02-37-24-69-35 Port: 07-50-84-55-42
Mail : mci28.dc@gmail.com
28700 Sainville

CROQ'VIT'FRAIS

Adélaïde vous propose votre déjeuner le mercredi midi. Au menu des sandwiches, des frites, des salades ainsi que des desserts, il y en a pour tous les goûts.

Elle travaille avec des produits frais et pour la plupart local.

Elle accepte les espèces, CB ainsi que les tickets restaurants.

Elle fait également de la vente à emporter le soir sur les invendus du midi avec une réduction de 10% et la commande est à retirer sur Grandville - Gaudreville.

Vous pouvez suivre cela sur son compte Facebook.



Ecrit par Stéphanie MATEUS

CULTURE, SPORT et LOISIRS

Bibliothèque de Sainville

Vous pouvez adhérer à la Bibliothèque de Sainville pour une cotisation de **5 € par an et par foyer**.

Il est prêté 3 livres ou documents pour 3 semaines maximum par membre du foyer adhérent, une prolongation des prêts peut intervenir sur simple appel téléphonique au **02.37.35.17.46** aux heures d'ouverture de la Bibliothèque de Sainville.

Les heures d'ouverture sont :

Mardi et vendredi en période scolaire de 16h30 à 18h30

Uniquement Vendredi pendant les vacances scolaires 16h30 à 18h30

La Bibliothèque de Sainville achète régulièrement des nouveautés (romans, BD, documentaires, livres) grâce à la subvention municipale annuelle.

Merci, à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal



Bonne lecture, je reste à votre disposition pour tous renseignements concernant la Bibliothèque de Sainville au **02.37.24.69.27** en dehors des heures d'ouverture.

Pour information, la Bibliothèque sera fermée du **Vendredi 02 Juillet** au soir, pour les vacances et ouvrira ses portes le **Mardi 07 septembre de 16h30 à 18h30**.

Je vais terminer ces quelques lignes d'informations en vous souhaitant à toutes et tous de très **Bonnes Vacances**.

Le Responsable de la Bibliothèque

Daniel Chéron



Association Familles Rurales de Sainville – Garancières



Présidente : **MORIN Christine**, tél 02 37 24 69 36
Vice-Présidente : **FLEUREAU Marie-Edith**, tél 02 37 24 80 90
Secrétaire : **BATIQUÉ Muriel**, tél 09 81 17 31 88
Secrétaire Adjoint : **BOULAY Serge**, tél 02 37 99 57 74
Trésorière : **MORAND Marie-Ange**, tél 02 37 24 61 61
Trésorière Adjointe : **BRETENOUX Claude**, tel 06 77 74 29 70

Après une année de rebondissement, d'arrêt, de redémarrage..., nous avons repris en mai avec une randonnée pédestre autour de Sainville, la fête des Mères qui a réuni 11 familles, la reprise de nos activités en salle et la décision de faire notre brocante le 5 septembre prochain.

Nous avons été heureux de vous revoir, toujours répondant présents. Restons optimistes pour une reprise de nos activités en septembre et peut-être des sorties avant la fin de l'année.

Rendez-vous le 5 septembre pour notre brocante.

Christine Morin

Présidente Familles Rurales Sainville-Garancières en Beauce

RANDONNEE DU 29/05/2021



Cette randonnée organisée par Familles Rurales et le Vélo Club de Sainville a réuni 50 adultes et 6 enfants répartis en trois groupes pour une balade de 6, 8 ou 10 km. Heureux de se retrouver « même masqués »

LA FETE DES MERES



Le 11 juin, nous avons accueilli 11 familles (8 de Sainville et 3 de Garancières) avec leurs enfants nés en 2020 et début 2021 à la salle des Garances. Notre carte d'adhésion 2022 leur a été remise, ainsi qu'un livret de naissance offert par les Municipalités. Un bon moment de partage pour fêter toutes les mamans, piliers de nos familles.

SECTIONS GYM

Pour toutes les gym adultes et enfants, 3 points communs :

- Elles sont toutes animées par un éducateur de Profession Sport 28,
- L'Association vous propose deux cours d'essai gratuits,
- Du fait des incertitudes liées au contexte pandémique, le paiement se fait en 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril, en fonction des cours réalisés. Il est possible de rejoindre les sections en cours d'année, le coût sera ajusté au prorata des séances à venir sur les mois restants.

En raison des restrictions sanitaires liées à la COVID, l'organisation de nos cours a été très difficile à maintenir.

La gym Câline arrêtée mi-octobre 2020, n'a pas pu reprendre du fait de la présence obligatoire d'un adulte par enfant. En revanche, pour les cours du mercredi, les séances ont redémarré le mercredi 26 mai.

Pour la gym Tonic, les séances engagées en septembre ont stoppé mi-octobre, et n'ont pu reprendre que 3 semaines en juin. La gym Pour Tous, a pu redémarrer dès le mois d'avril en extérieur.

Nous remercions vivement Profession Sport 28 de nous avoir permis de réorganiser les cours tel que nous l'avons souhaité.

Le bureau de Familles Rurales, a décidé de prendre à sa charge les cours du mois de juin pour les sections qui n'ont pu reprendre qu'à cette date. Nous remercions vivement les familles qui ont décidé de faire don de leur chèque à l'Association Familles Rurales. En ces périodes compliquées, les mots Solidarité et Familles ont été souvent associés.

Merci à tous les participants qui nous ont toujours permis d'organiser les cours en toute sécurité en respectant et en faisant respecter les protocoles que nous avons mis en place. Lors de la reprise après assouplissement des règles sanitaires, les licenciés sont revenus avec enthousiasme. En particulier les enfants, qui apprennent beaucoup par le jeu, et, en associant la gym aux jeux, ils prennent goût au sport. Nous souhaitons bien sûr retrouver un rythme normal dès septembre prochain. Les horaires et les jours restent les mêmes.

Bel été à tous et on se retrouve en septembre.

GYM TONIC



La gym Tonic est pratiquée en musique dans la bonne humeur. Elle permet le renforcement musculaire, améliore la souplesse, la motricité,

l'équilibre, l'endurance cardiovasculaire... Un vrai parcours de santé. Ces cours complets et dynamiques se pratiquent dans le respect des capacités de chacun et sans esprit de compétition. Ils ont lieu à la salle des fêtes de Sainville le lundi soir de 20h30 à 21h 30 (hors vacances scolaires).

L'activité reprendra après les vacances scolaires, à compter du 6 septembre 2021. Les cours se dérouleront dans le respect du protocole sanitaire lié aux décisions gouvernementales.

Le coût à l'année est de 71 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales, valable pour toute la famille.

Pour tous renseignements : Muriel Batique
tél 06 50 28 43 55 muriel.batique@gmail.com

GYM POUR TOUS



Homme ou femme, n'hésitez pas à venir nous rejoindre chaque jeudi à la salle des fêtes de Sainville à 18 h pour une heure de gym pour tous, dans la bonne humeur et la bienveillance.

Chaque semaine, Joris, notre professeur diplômé nous propose un cours nouveau : abdos, cardio, renforcement musculaire, badminton ou marche suivant la saison.

La cotisation annuelle est 71 € et 27 € pour l'adhésion à l'association Familles Rurales (adhésion pour la famille et qui couvre toutes les activités proposées par l'association).

Pour tous renseignements : Christine Morin
tél 06.60.94.47.76 morinchristine@sfr.fr

GYM CALINE

Section destinée aux enfants de 1 à 3 ans.



Au programme : équilibre, motricité, jeux d'adresse, parcours, comptines...

Objectif : activités destinées à développer l'écoute, l'éveil moteur et sensoriel, la sociabilisation, ... Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte.

Animation : les cours sont assurés par un éducateur de Profession Sport 28.

Modalités pratiques : les cours ont lieu chaque mardi matin (hors vacances scolaires) de 10h à 11h à la salle des fêtes de Garancières en Beauce.

Le coût pour l'année 2020-2021 s'élève à 110€ et 27€ pour l'adhésion à l'association Familles Rurales. (1)

Pour tous renseignements : **Muriel Batique**

tél 06 50 28 43 55 muriel.batique@gmail.com

Anne-Marie Gaultier tél 06-29-94-10 67

ou par mail erickannemarie@gmail.com

GYM 3 POMMES

Section destinée aux enfants de 3 à 6 ans.



Au programme : activités physiques et sportives diversifiées, jeux d'adresse, activités de corps à corps...

Objectif : développer son habileté motrice, explorer son environnement, encourager l'imaginaire, oser s'engager avec l'autre.

Animation : les cours sont assurés par un éducateur de Profession Sport 28.

Modalités pratiques : les cours ont lieu chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires) de 16h30 à 17h30 à la salle des fêtes de Garancières en Beauce.

Le coût pour l'année 2020-2021 s'élève à 110€ et 27€ pour l'adhésion à l'association Familles Rurales. (valable pour toute la famille) (2)

Pour tous renseignements : **Muriel Batique**

tél 06 50 28 43 55 muriel.batique@gmail.com

Anne-Marie Gaultier tél 06-29-94-10 67

ou par mail erickannemarie@gmail.com

RECREA SPORT

Section destinée aux enfants de 6 à 9 ans.



Au programme : elle assure la continuité des gym caline et 3 pommes. Elle propose une initiation à différents sports, jeux de raquettes, jeux d'opposition, athlétisme....

Objectif : découvrir de façon ludique l'univers des sports, développer les gestes techniques de base et spécifiques aux activités proposées, favoriser l'autonomie et le partage, préparer le jeune à mieux s'orienter vers une future activité sportive.

Animation : les cours sont assurés par un éducateur spécialisé de Profession Sport 28.

Modalités pratiques : les cours ont lieu chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires) de 17h45 à 18h 45 à la salle des fêtes de Garancières en Beauce. (3)

Le coût pour l'année 2020-2021 s'élève à 110€ et 27€ pour l'adhésion à l'association Familles Rurales (valable pour toute la famille). (3)

Pour tous renseignements : **Muriel Batique**

tél 06 50 28 43 55 muriel.batique@gmail.com

Anne-Marie Gaultier tél 06-29-94-10 67

ou par mail erickannemarie@gmail.com

LECTURE DE CONTES



Cette activité gratuite est proposée un samedi par mois pour les enfants de 3 ans à 8 ans. Nous recevons les enfants de 10h45 à 11 h 30 à la bibliothèque de Sainville, Place Marie Poussepin.

Nous rappelons que l'âge minimum requis est de 3 ans. La présence de plus jeunes, même accompagnés d'un parent, n'est pas souhaitable. Lors de ces séances, nous présentons aux enfants 2 ou 3 histoires et nous terminons par une comptine.

Les enfants sont sous la responsabilité des bénévoles présents : Anne Marie, Dominique et Muriel qui s'organisent pour assurer ces séances.

En ce début d'année 2021, les séances de lecture de contes n'ont pas pu être organisées en raison des conditions sanitaires mises en place pour la COVID.

Nous avons décidé de proposer une séance de lecture en plein air au square rue du Jeu de Paume, le samedi 11 juin. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 enfants et nous avons partagé le pique-nique.

Nous souhaitons un bel été aux enfants et nous souhaitons vivement reprendre cette activité au rythme d'une séance par mois dès le mois de septembre prochain.

Un grand merci à Daniel CHERON qui nous permet d'avoir un panel de livres récents pour animer cette lecture de contes.

Anne Marie et Muriel aidées de Dominique.

Pour tous renseignements :

Anne Marie GAULTIER tél 06-29-94-10 67

ou par mail erickannemarie@gmail.com

UN JOUR PART'ÂGE



Après une longue période d'interruption due aux vacances puis à la COVID-19, nous avons pu reprendre nos ateliers le 15 septembre 2020 et accueillir, avec beaucoup de plaisir, de nouvelles personnes : Simone D., Christiane M., Danièle M. et avons fait plus ample connaissance avec Aline Maclart notre animatrice depuis le mois de mars, qui avec les événements, n'était intervenue qu'une fois.

La reprise a été de courte durée en 2020. Pendant cette nouvelle période de pandémie sur 2021, les bénévoles se retrouvaient environ tous les mois pour appeler les personnes d'Un Jour Part'Âgé et des personnes seules sur Sainville. Nous faisons aussi de la distribution de jeux, de dessins, pour occuper les journées de chacune et chacun.

Aline et les bénévoles se sont retrouvées le 25 mai pour établir un programme de reprise. Une réunion avec les Maires de Sainville, Garancières en Beauce et des communes avoisinantes a eu lieu le 17 juin pour voir avec eux et les membres des CCAS les personnes qui souhaiteraient se joindre à nous.

Nos ateliers ont repris le 1^{er} juin, avec la confection d'un herbier ; le cinéma, la visite d'une réserve ornithologique sont en prévision. Le parc de la Préhistoire d'Auneau est remis à une date ultérieure.

Toutes les personnes de Sainville, Garancières en Beauce, Oysonville, Vierville, Maisons, Denonville, Lethuin et les villages alentours qui désirent se joindre à nous sont les bienvenues.

Vous pouvez me joindre au téléphone en laissant un message ou par mail notés ci-dessous.

Bien cordialement à vous,

Marie-Edith Fleureau

Responsable d'un Jour Part'Âgé

fleureaume@gmail.com et tél : 06 01 88 55 11

JEU D'AIGUILLES



Activités manuelles variées : patchwork, couture, tricot, crochet... Pour passer un moment de joie dans la convivialité et la bonne humeur. Elle se déroule à la salle des fêtes de Sainville, tous les lundis de 14h à 17h (hors vacances scolaires)

Les séances suspendues mi-octobre 2020, pour des raisons sanitaires, ont cependant pu reprendre le 31 mai 2021.

Les cours se déroulent selon un protocole sanitaire strict et en fonction des décisions gouvernementales.

Cette activité gratuite est ouverte à tous les adhérents, alors venez nous rejoindre tous les lundis après-midi.

Pour tous renseignements : **Monique Véron**
tél 02 37 24 67 37 maminou1945@hotmail.fr

DANSE

La danse en ligne est à la portée de tous : pratiquants aguerris ou moins, jeunes ou moins jeunes ...

Faites le premier pas, nous vous montrerons les suivants.

Programme varié, pour partager une heure conviviale dans une ambiance bon enfant.

Quand : Les lundis soir de 18h 45 à 19h45.

Où : Salle des fêtes de Sainville

Pour tous renseignements : **W. Pujol**,

tél : 07 77 70 46 14, [mail : w-pujol@sfr.fr](mailto:w-pujol@sfr.fr)

NOUVEAUTE 2020 :

YOGA



Le yoga à travers la pratique de postures et d'exercices respiratoires, permet :

Une meilleure souplesse, équilibre, renforcement de la colonne vertébrale, apaise les tensions intérieures,

procure, une meilleure gestion du stress, relaxation, concentration et mémoire.

Les cours sont animés par un professeur diplômé : Cécile Boutier.

Deux cours sont proposés : le mardi 19h00 à 20h30, et, le Jeudi 9h30 à 11h00. Ils sont dispensés à la Salle des fêtes de Sainville.

Le coût à l'année est de 140€ pour 1 cours (environ 47 euros par trimestre), et 260€ pour 2 cours (environ 87 euros par trimestre).

Adhésion AFR 27 euros

Reprise des cours : le 7 Septembre 2021.

Pour tous renseignements : **Sylvie POLVENT**
tél : 06 23 87 18 69 sylviepolvent@orange.fr



Association EVASION Sainville



Maryse PROSPA

Présidente

☎ 06 81 03 65 08

Colette LE GALL

Trésorière

☎ 06 68 40 97 08

Christiane CHERON

Secrétaire

☎ 02 37 24 69 27

Pierre PROSPA

Membre fondateur et actif

Adresse : 12 rue du 19 mars 1962 - 28700 SAINVILLE - e-mail : evasion.sainville@orange.fr

Chers adhérents, chers Sainvillais,

Malgré notre volonté de vouloir maintenir le lien social qui nous unit, il ne nous a pas été possible de reprendre nos activités et manifestations depuis plus d'un an avec la COVID.

La situation actuelle, nous permet d'envisager une reprise début septembre 2021. Vous serez informés en temps utile.

Pour le moment, si nos manifestations et activités qui se déroulent dans la salle des fêtes de Sainville sont arrêtées, nous vous informons que :

- Le week-end en Alsace : visite de Strasbourg et Colmar les 4 et 5/09/2021
- Le voyage en Grèce : du 25/09/2021 au 02/10/2021
- Le concert « La voie de Johnny » avec Jean Baptiste GUEGUAN : le 5/12/2021 à 18 h 30.

sont maintenus jusqu'à nouvel avis.

Nous restons optimistes sur le devenir de notre association et espérons vous voir très nombreux lors de nos prochaines manifestations et activités à venir.

Nous nous adressons aux personnes récemment installées dans la commune, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître nos propositions.

Nous remercions chaleureusement le conseil municipal de Sainville pour l'octroi de la subvention, nos adhérents, nos amis et tous les bénévoles qui soutiennent nos actions.

En ces temps difficiles, nous vous souhaitons de belles vacances à Sainville ou ailleurs.

Maryse PROSPA

Pour EVASION-SAINVILLE



Association des ACPG – CATM – TOE – OPEX - veuves d’Eure et Loir



Section « Entente Sainville /Auneau, Bleury, St Symphorien et ses Environs »

Siège Mairie de Sainville

Composition du BUREAU

Président : Daniel Chéron Tél : 02.37.24.69.27

Secrétaire : Christiane Chéron

Vice-Présidente : Marie Thérèse Roquet (Auneau

Trésorier : Romain Renard

Chargée du Social et (Visite Maison de Retraite)

Porte Drapeau : **Le Président**

Le Président de l’Entente Sainville /Auneau, Bleury, St Symphorien et Secrétaire Départemental des A.C.P.G d’Eure et loir a eu le plaisir d’accueillir un nouvel adhérent en décembre 2020 dans notre section qui réside actuellement à Auneau chez sa fille, qui demeurait précédemment dans les Hauts de Seine. La particularité de cet adhérent est qu’il est né le 30 Janvier 1921 et il est donc centenaire.

Cet Ancien Combattant avec des états de service exemplaire titulaire de l’insigne RHIN et DANUBE, de la Carte du Combattant N° 37713 avait un souhait pour le jour anniversaire de ses cents ans de recevoir officiellement la Croix du Combattant qu’il aurait dû recevoir depuis très longtemps !

Le Président Daniel CHERON a fait les démarches nécessaires auprès du Directeur de l’O.N.A.C.V.G du Département d’Eure et Loir, Monsieur Pierre Colson pour que cet oubli soit réparé. C’est donc en comité restreint en raison de la pandémie en la Mairie de son domicile que la Croix du Combattant lui a été remise officiellement le 2 Février 2021 par Monsieur Pierre Colson.

La section Entente Sainville /Auneau, Bleury, St Symphorien et ses Environs est fière de compter parmi ses adhérents un centenaire, notre rôle aujourd’hui est de perpétuer le Devoir de Mémoire ne l’oublions jamais !

Le Bureau de l’Association des Anciens Combattants de Sainville / Auneau
et les Membres du Conseil d’Administration vous souhaitent de Bonnes Vacances au Soleil.

N’oubliez pas les gestes barrières protégez-vous, protégez les autres ! Merci

Le Secrétaire Général Départemental des A.C.P.G
Président de l’Entente Sainville /Auneau et ses Environs,

Daniel Chéron



ASAS Club de Foot



www.asa-sainville.footeo.com

Bonjour à tous

La saison 2020-2021 s'achève, enfin elle s'est arrêtée en octobre 2020 et comme la précédente saison, nous n'avons jamais pu disputer le championnat pour raisons sanitaires. Nous avons repris les entraînements collectifs début juin. Nous espérons que la saison à venir se déroulera normalement car cela voudra dire que cette pandémie est derrière nous.

Pour cette saison, seul reste l'équipe UFOLEP composée majoritairement de jeunes qui sont licenciés au club depuis plus de 10 ans. Cette équipe est la preuve que les générations se mélangent puisque les âges vont de 18 à 45 ans.

La saison 2020-2021 a été la confirmation du renouveau de cette équipe avec 6 victoires en 6 matchs.

Cette saison avait bien démarré, invaincu aussi bien en match amical qu'en championnat. L'équipe était en tête de son championnat avec 4 victoires dont 2 dans les derbys l'opposant à nos voisins d'Oysonville (2-0) et ceux de Denonville (4-0). La saison s'étant arrêtée à la fin octobre, nous n'avons pu poursuivre ce bon début de parcours.



Nous tenons à remercier le magasin « La Pause » de Dourdan pour son soutien en ces temps difficiles. Grâce à lui, l'équipe a eu un nouveau sweat.

En haut de gauche à droite : Fabienne (gérante du magasin « La pause »), Romain, Yohan, Warren, maxime, Lucas, guillaume, Mika, Cyril, tommy.

En bas de gauche à droite : Fabien, Nico, Diwan, Arnaud, Lotfi, Damien, Michel

Comme beaucoup de clubs, nous faisons face à une pénurie de licenciés et de dirigeants.

Afin de redonner un nouveau dynamisme au club et de pouvoir remonter une structure sportive et conviviale, nous proposons pour les enfants à partir de 5 ans (garçon et fille) de découvrir le football plaisir à travers des exercices et des jeux.

Cette initiation se fera au stade le samedi matin de 10h à 12h et sera encadrée par des licenciés du club et toutes personnes volontaires.

Une participation de 25 € sera demandée pour être couvert par une licence. Ce programme débutera après la rentrée scolaire vers le 11 septembre 2021.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone (les coordonnées ci-dessous). Nous essayerons de mettre en place une réunion d'informations avant le début de l'activité. Afin de préparer au mieux cette activité, merci de compléter ce bulletin. Merci

Nom et prénom de l'enfant :

Age :

Nom et prénom du responsable légal :

Téléphone (s) :

Mail :

Souhaitez-vous encadrer l'activité : oui non (entourez la mention utile)

Merci de retourner ce bulletin **par mail : 504940@lcfoot objet : foot plaisir**

par mms : 0619430754

Contact via facebook : @ a.s aunay sainville

Cette activité ne pourra être mise en place que si la situation sanitaire le permet et si le protocole sanitaire en vigueur soit respecté pour le bien de tous.

Nous voulons rendre un dernier hommage solennel à un Monsieur qui a fait beaucoup pour le club et qui vient malheureusement de nous quitter.

Monsieur Moïse Hurault a été parmi les fondateurs du club, il a occupé tour à tour les postes de Président, Vice-Président, trésorier et dirigeant. Il a beaucoup donné de son temps et a permis à des dizaines d'enfants de pouvoir pratiquer sa passion le football sur beaucoup de terrains d'Eure et Loir. Moïse était un dirigeant comme on n'en fait plus beaucoup, passionné et dévoué pour le club et les jeunes.

Merci Moïse pour tout ce que tu as fait et même si nous ne sommes plus beaucoup nous porterons toujours haut et fort les couleurs de l'A.S.A.S.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille. **R.I.P Monsieur Moïse Hurault.**

Michel GUEMY - Président du Club ASAS



Tennis Club de Sainville



UNE ANNEE ENTRE COUP DROIT GAGNANT ET REVERS DE FOND DE COURT

Comme toutes les activités, celles du tennis club de Sainville ont souffert du contexte pandémique et de nombreuses adaptations ont été nécessaires. Le nombre de licenciés a diminué comme pour tous les clubs de sport du canton et **c'est un revers...**

Néanmoins, **côté cours, c'est un coup droit gagnant !** Les 25 heures de cours prévues ont pu être dispensées malgré les confinements et les caprices de la météo grâce à la très grande souplesse de notre nouveau professeur, Edouard. Ses compétences, sa patience et sa très grande disponibilité ont été appréciées de tous et nous le remercions encore pour son investissement. Nous espérons que les 13 élèves de cette année seront encore plus nombreux l'année prochaine.

Côté compétition, le bilan est plus mitigé puisqu'elles ont presque toutes été annulées à cause de la crise sanitaire. Le club n'a donc participé qu'à une seule compétition réservée aux plus de 35 ans à l'automne 2020 et s'est classée en milieu de tableau. Il n'a pas été possible d'organiser le tournoi annuel de Sainville.



Côté vie du club, celle-ci aussi aura été au ralenti. Les adhérents auront toutefois pu profiter des terrains toute l'année lorsque la pratique sportive était autorisée ainsi que d'un club-house « rafraichi ». Là encore, nous espérons que l'année qui s'annonce nous offrira davantage de moments de convivialité et un retour à la « normale ».

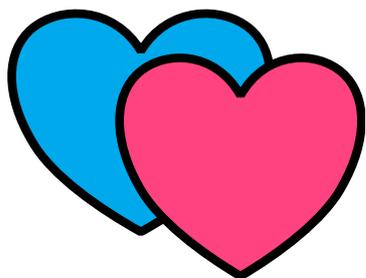
Le prochain rendez-vous que nous vous fixons aura lieu en septembre pour une journée « portes ouvertes » durant laquelle des activités ludiques seront proposées autour d'un verre de l'amitié. Ce sera également l'occasion de vous inscrire, vous et/ou vos enfants.

Bonnes vacances à tous ! Et tous à la volée dès septembre !

Le bureau du TC Sainville. François HARLAY Président



CLUB de L'AMITIE de Sainville



Présidente : **Christiane Chéron**

Tél : 02.37.24.69.27

Secrétaire : **Daniel Chéron**

Trésorière : **Danielle Mollenberg**

Tél : 02.37.24.83.17

Suite aux problèmes liés à la pandémie Covid19 (confinements, autorisation de sorties, etc...) aucune des activités programmées, n'a pu avoir lieu.

Cependant, lorsque ces obligations Covid 19 seront levées, nous nous réunirons à nouveau tous les 15 jours, le jeudi après-midi dans la salle des associations. La Présidente, le Bureau et les membres du Club de l'Amitié de Sainville remercient chaleureusement le Maire et son Conseil Municipal pour l'octroi de la subvention.

Le Club vous souhaite de très Bonnes Vacances

La Présidente

Christiane CHERON



VELO CLUB de Sainville - VCS

Composition du bureau du VCS

Président :	GAULTIER Erick	02-37-24-65-66	5 résidence les Bleuets - Sainville
Trésorier	LE GOFF	02-37-24-80-99	2 rue Jean Guillien - Sainville
Secrétaire	FERRE Jean	02 37 31 77 47	1 rue des Floralies - 28700 Auneau
Membres :	DORISON André - GRANDJEAN Jean Claude - ISAMBERT Gérard - FANTAUZZO Philippe		

Sorties les dimanches matin au départ de la salle des fêtes à 8h30 ou 9h (selon la saison) → départ sur Auneau à la rencontre des adhérents du VCS qui partent d'Auneau.

Adhésion annuelle → adulte 20€ et jeune de 12 à 18 ans 12€ (assurance comprise).

Randonnée pédestre

Une randonnée pédestre a été organisée avec l'Association Familles Rurales le samedi 29 mai 2021.

55 personnes ont participé aux 3 parcours proposés : 6, 8 et 10 Kms dans les chemins autour de Sainville.



Comme dans tous les clubs environnants aucune organisation cyclotourisme n'a pu être envisagée cette année.

Le Président vous souhaite au nom de toute l'équipe du V.C.S de bonnes vacances sportives et vous donne rendez-vous en septembre...

Le Président Erick GAULTIER



VIE PAROISSIALE



Relais de la Vie Paroissiale

Nathalie ROUSSEAU : 06 09 44 07 16
et une équipe de laïcs au service
de l'animation de la communauté locale.

PERMANENCES PAROISSIALES (hors vacances scolaires) :

MAISON PAROISSIALE SAINT NICOLAS 8 rue de Châteaudun à AUNEAU

Jeudi de 14h30 à 18h00 - **Mercredi** et **vendredi** de 10h00 à 12h00

Téléphone et messagerie 09 61 59 25 50

Courriel : paroisse.bsemariépoussepin@diocesechartres.com

Site diocèse : www.diocese-chartres.com

Edito

Chers Sainvillais et Sainvillaises,

Voilà bientôt deux ans que j'ai la joie d'être parmi vous comme curé de la paroisse bienheureuse Marie POUSSEPIN.

Nous avons vécu ensemble avec enthousiasme la visite pastorale en octobre dernier.

Comme le dit le pape François :

"Il est important d'aller à la rencontre avec les autres. Pour moi ce mot est très important : la rencontre des autres. Pourquoi ? Parce que la foi est une rencontre avec Jésus, et nous devons faire aussi ce que fait Jésus : rencontrer les autres."

Homélie de la veillée de Pentecôte, Rome le 18 mai 2013.

Durant ces 3 jours de visite, j'ai vécu de belles rencontres : visite de personnes à domicile, rencontre avec les agriculteurs en tracteur et dans les champs ; partage convivial avec les soignants, les pompiers, les commerçants ainsi que les personnes investies dans la vie locale et associative.

Nous avons aussi marché, découvert les alentours de Sainville et pu admirer la beauté de la nature ensoleillée en arpentant les chemins des champs.

Merci à l'équipe municipale d'avoir rendu cette visite possible malgré le contexte sanitaire, aux sœurs pour leur présence attentive et fidèle, aux paroissiens et à tous les Sainvillais/es qui ont travaillé et préparé cette visite durant laquelle j'ai pu mieux vous connaître et comprendre vos joies, vos questions, vos soucis et vos projets.

Je compte revenir en visite cet automne ; vous recevrez les informations pratiques à la rentrée.

J'espère aussi vous retrouver aux autres occasions et festivités locales.

Que cet été nous donne de nous reposer.

Malgré cette pandémie, que nous puissions avancer sur les chemins de paix et de fraternité qu'ensemble nous pouvons continuer à construire.

Père Silouane DELETRAZ,
Curé de la paroisse bienheureuse Marie POUSSEPIN.

COMMUNAUTES RELIGIEUSES

➤ **Sœurs de la charité Dominicaine de la Présentation de Tours**

Couvent Marie Poussepin - 16 rue Jean Guillien - Sainville

☎ 02 37 24 60 53

➤ **Sœurs de St-Paul de Chartres**, 2 rue Gaston Couté - Levesville

☎ 02 37 22 13 31

➤ **Sœur de Bon secours**, 44 rue Jean Jaurès - Auneau

☎ 02 37 31 85 10

MESSES Voir affichage à la porte de l'église ou **Tel : 0892-15-12-12**

CATECHISME Des rencontres ont lieu régulièrement en période scolaire.

Vos enfants se posent et vous posez des questions sur la vie, le bonheur, l'amour, la mort, la justice, l'avenir de la planète...

Au catéchisme, avec d'autres jeunes, des adultes (et vous aussi parents), vos enfants :

- découvriront Jésus et sa vie dans l'Évangile,
- expérimenteront l'amour de Dieu pour tous les hommes,
- prieront seuls ou avec d'autres,
- apprendront à vivre en chrétiens (respect de l'autre, partage, confiance...)
- grandiront dans la foi par des activités variées, vivantes, passionnantes,
- découvriront le patrimoine chrétien : visite d'églises, de la cathédrale de Chartres, découvertes de vitraux ...

Rencontres le dimanche, avec participation à la messe :

Primaire : catéchisme de 9h à 10h à la maison paroissiale puis messe à 10h30

Aumônerie (collège) : Messe 9h00 puis catéchisme à la maison paroissiale jusque 11h30

✓ **A quel âge ?**

Entre 7 et 11 ans, un enfant peut être inscrit au catéchisme (à partir du CE2)

✓ **Et pour les plus petits ?**

Les plus petits, à partir de 3 ans sont invités à l'éveil à la foi. Avec d'autres enfants, accompagnés de leurs parents, ils commenceront une découverte de la foi chrétienne par la prière, le chant, le conte, le récit en gestes. Rencontres 1 fois par mois le 2ème samedi de chaque mois (10h00 à 11h00) salle paroissiale St Nicolas et le 2ème dimanche de chaque mois pendant la messe ; 2 groupes : 3/4 ans et 5/7 ans.

✓ **Et si mon enfant n'est pas baptisé ?**

Tous les enfants sont les bienvenus qu'ils soient baptisés ou non. Si votre enfant le désire, un chemin lui sera proposé pour le conduire vers le baptême.

✓ **Où m'adresser ?** Maison paroissiale St Nicolas, 8 rue de Châteaudun 28700 AUNEAU au moment des permanences.

Inscription pour éveil foi, catéchèse, aumônerie

Dimanche 5 septembre au forum des associations à Auneau
de 14h00 à 18h00

Possibilité de s'inscrire en prenant contact avec Nelly Boullet kt.28.bse.marie.poussepin@orange.fr

Messe de rentrée dimanche 19 septembre à 10h30 - Auneau

PASTORALE DES JEUNES

auprès du secrétariat

DEMANDE DE MARIAGE

auprès du secrétariat, un an à l'avance.

DEMANDE DE BAPTEME

auprès du secrétariat, trois mois à l'avance.

INHUMATION

Contactez les pompes funèbres de votre choix : elles vous mettront en relation avec l'équipe de la Pastorale du Deuil.

SECOURS CATHOLIQUE

Place du Champ de Foire à Auneau (ancien arsenal des pompiers, au 1^{er} étage)

Un concert au profit de la restauration de l'église sera donné le 8 octobre dans l'église.



ENFANCE et JEUNESSE

Regroupement Scolaire Garancières – Sainville



Remise des dictionnaires

Le Conseil Municipal a remis cette année un dictionnaire à tous nos futurs collégiens. Nous leur souhaitons à tous une réussite dans leur rentrée en 6^{ème}.

Nous voulions aussi souhaiter une belle réussite à Mme BEYE pour son nouveau projet professionnel.



Mot du DIRECTEUR :

Cette année scolaire 2020/2021 se termine. Malgré tous les aléas que nous avons traversés durant cette année scolaire nous avons tout de même pu assurer la continuité des enseignements sur tous les niveaux de classe. Je tiens à remercier les enseignantes d'avoir fait tout le nécessaire pour permettre aux élèves de continuer à bénéficier de l'enseignement qui leur était dû. Tout a été mis en œuvre pour éviter les brassages et nous avons réussi à nous y tenir jusqu'au bout de cette année scolaire plus que mouvementée. Je tiens aussi à remercier la mairie et son équipe ainsi que la communauté de commune pour nous avoir permis d'assurer cet encadrement.

Nous nous retrouverons donc en septembre pour entamer une nouvelle année scolaire 2021/2022 avec nous l'espérons tous un retour à la normale.

Je tiens aussi à féliciter Madame Beye pour sa nomination de Directrice sur l'école du Gué-de-Longroi.

M. ROUSSELIN

Classe CE2-CM1 de M. ROUSSELIN :

Avec cette année plus que mouvementée, nous avons tout même réussi à mener à terme quelques projets de classe.

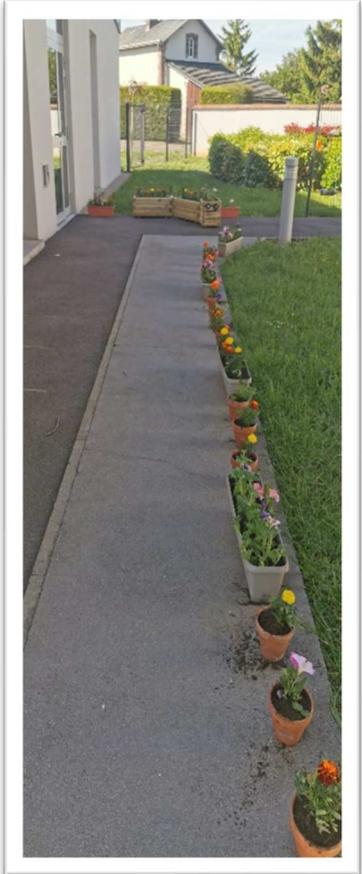
A savoir la plantation de fleurs dans la partie de la cour qui a été préparée par la Mairie. Nous avons aussi fait une réalisation de street-art dans la cour. Cela a été réalisé à la façon de l'artiste Andy Warholl.

Nous avons aussi beaucoup parlé d'environnement et d'écologie tout au long de cette année.

La fin de l'année nous a aussi permis d'aller faire une journée de découverte du monde équestre sur la structure du poney club de Corbreuse et aussi d'assister à la ferrure de chevaux sur le site du Chesne Chateau.

Cela a aussi été l'occasion pour ajouter quelques éléments d'histoire concernant les lieux nous entourant (Le Chesne Chateau et le Chesne Viel).





Classe Grande Section de Mme BALLET : Notre Jardin Recyclé

Pour approfondir notre thème sur la nature et l'environnement, les élèves de grande section ont appris à recycler : des jardinières réalisées avec des bouteilles en plastique, des moulinets à vent fabriqués eux aussi avec des bouteilles et des mangeoires pour les oiseaux avec des boîtes de conserves.



Notre jardin recyclé prend forme et ... couleurs !

Classe CP de Mme MERLIN :

La classe de CP vous présente sa rencontre avec l'artiste : Cicia Hartmann le 16 février 2021.



Cicia Hartmann est une artiste plasticienne qui crée des œuvres uniquement avec du plastique de récupération. Elle n'utilise pas de colle afin que ses réalisations soient recyclées et recyclables.

Elle est donc venue à l'école nous présenter ses œuvres, sensibiliser les élèves au recyclage et leur permettre de réaliser un petit personnage recyclé.

Nous avons passé un très bon moment avec elle, avons beaucoup apprécié ses réalisations et son drag on a même pu rencontrer notre mascotte Taoki !





Classe CE1 – CE2 de Mme BEYE :

Cette année, nous avons travaillé sur le thème de la nature. Les différents moments de l'année ont été ponctués par des actions menées autour de ce thème. Nous avons été à la cueillette en début d'année, à une exposition « Arbres » à l'espace Dagron, puis nous avons participé à un atelier avec une artiste, Cicia Artman, avec qui nous avons confectionné un petit robot en bouchons de bouteilles. Nous accueillerons prochainement une ruche pédagogique en classe et la productrice nous expliquera comment est produit le miel.



Enfin la sortie de fin d'année se fera à L'odyssée Verte à Rambouillet afin de profiter, le temps d'une journée, de la forêt domaniale de Rambouillet et de vibrer lors du spectacle de rapaces. Nous avons aussi largement abordé le thème du recyclage et du respect de l'environnement et mis cela en lien avec le travail d'un artiste : Christian Voltz qui fabrique des personnages en récupérant tout un tas de petits objets : ferrailles, boutons, ficelles ... Nous avons donc décidé de faire de même en récupérant des objets inutilisés dans l'atelier de la classe, et de drôles d'animaux ont vu le jour !



Ce fut une année riche, malgré les conditions sanitaires parfois compliquées, et c'est avec un pincement au cœur que je quitte l'école. En effet, je pars assurer la direction dans une autre école de la circonscription ; en espérant que des rencontres inter-écoles me permettront de revoir les élèves. Je vous souhaite de passer de bonnes vacances et une bonne rentrée 2021.

Mme Beye



Classe CM1-CM2 de Mme LORD : DES PLANTATIONS A L'ECOLE

En avril et mai, les élèves de la classe de CM1 et CM2 ont réalisé des semis.

Après avoir observé la transformation des graines et leur évolution, nous les avons mis en terre afin de constituer un potager.

Malheureusement, les grosses chaleurs de ces derniers temps n'ont pas permis de faire évoluer favorablement les plants...

Mais ce n'est que partie remise : nous recommenceront l'année prochaine et nous connaissons une belle réussite !



Les bulbes que nous avons planté à l'automne sont bien sortis de terre.

Le colza et les coquelicots n'étaient pas prévu dans ce petit massif, mais finalement, ils apportent de jolies touches de couleurs en complément de nos plantations !

Information Enfance Jeunesse Cœur de Beauce 21-22



La Communauté de Communes Cœur de Beauce
et l'association PEP 28 proposent :

Pour les enfants jusqu'à 3 ans :

Relais Assistants Maternels Parentalité Cœur de Beauce (RAM)

Itinérant sur 8 sites : Baudreville, Janville, Orgères en Beauce, Rouvray St Denis, Sainville, Terminiers, Toury, Les Villages Vovéens.



- Ateliers d'éveil pour les enfants en compagnie de leur assistant maternel le matin sur les sites itinérants
- Permanence téléphonique et temps d'accueil public l'après-midi dans les permanences RAM (Janville, orgères en B/Terminiers, Voves) sur rendez-vous pour les familles et assistants maternels.

Le RAM est un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.

C'est aussi un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents et les professionnels (ou les candidats à l'agrément). Pour toute question « Petite Enfance », n'hésitez pas à contacter le RAM CCCB :

Noémie Mannetier, 06 46 08 09 59, ram.cccb1@pep28.asso.fr

Pour les enfants de 3 à 11 ans :

11 accueils périscolaires : A Baudreville, Bazoches en Dunois, Janville, Orgères en Beauce, Ouarville, Rouvray St Denis, Terminiers, Toury, Sainville, Les villages Vovéens, Ymonville - Avant et après l'école - Inscription sur place.

7 Accueils de loisirs : A Baudreville, Bazoches en Dunois, Janville, Orgères en Beauce, Sainville, Terminiers, Toury, Les Villages Vovéens.
- Tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances (sauf Noël) : les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription) - Inscription sur place.

Pour les 11-17 ans (collégiens et lycéens) :

3 Espaces Jeunes : A Orgères en Beauce, Toury, Les Villages Vovéens - Activités et sorties adaptées aux adolescents tous les mercredis après-midi (sauf Orgères en B.) - Stages culturels ou sportifs à chaque période de vacances (sauf Noël) : les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription).

4 Séjours : Un Séjour ski est proposé chaque hiver en février (36 places) et 3 séjours ont lieu en juillet (24 places chacun).

Retrouver toutes les informations et coordonnées des centres, dossiers et fiches d'inscriptions, projets pédagogiques et planning d'activités sur www.coeurdebeauce.fr ou www.lespep28.org

Contacts : M. Jacques, directeur pôle enfance jeunesse PEP 28 sur la CCCB, [06 10 73 67 86](tel:0610736786), directeurdelpole3@pep28.asso.fr
Mme Leauté-Pilon, adjointe au directeur pôle enfance jeunesse PEP 28 sur la CCCB, [06 74 83 41 52](tel:0674834152),
adjoindelpole3@pep28.asso.fr

Accueil Périscolaire de Sainville



L'accueil de loisirs de Sainville accueille les enfants scolarisés les mercredis et pendant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et de juillet.

L'ALSH de Sainville est aussi ouvert en temps périscolaire le matin et le soir pour les enfants du groupe scolaire situé sur la commune de Sainville.

Les jeunes sont accueillis dans les anciens locaux de l'école maternelle. Ses locaux sont constitués de trois salles d'activités en rapport aux tranches d'âges (maternelle et élémentaire) et une salle thématique. Le thème prévu pour l'année prochaine est l'Europe.

L'équipe d'animation aura pour but de faire découvrir certains pays de notre continent grâce à des activités créatives, culturelles, d'expressions, culinaires et de créations mais aussi en faisant intervenir des personnes en lien avec le pays à découvrir.



Le livret enfance jeunesse 2021/2022 est téléchargeable pour toute inscription et réservation sur www.pep28.org

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le Directeur au 06 24 49 42 09 ou alsh.sainville@pep28.asso.fr

Souvenirs d'enfance des années 1940-1950

Suite à ma feuille de Décembre 2020, je parlais des travaux des champs et de la gare de Sainville, maintenant j'aborderais l'agriculture et les artisans qui en dépendaient.



Au mois de Juin, la cour du mécanicien était occupée par de nombreuses moissonneuses-lieuses en révision, on y réparait les voitures et camionnettes avec démontage complet des moteurs.

Les chevaux des fermes, environ cent trente dans la commune avec quatre pieds à ferrer, donc cinq-cents pieds, était le gros travail du maréchal-ferrant, avec le « rebattage » et affutage des socs de charrue et extirpateur.

J'aimais aller le voir travailler dans le bruit, l'odeur de la corne brûlée et du fer chauffé, appliqué sur le sabot à la corne retaillée, la forge rougeoyante animée par le soufflet, le charretier avec une grosse lanière tenait le pied du cheval pas toujours consentant, le tout pour une attelée de trois chevaux prenant une bonne partie de la demi-journée.

Les tombereaux et gerbières ou voitures de gerbes étaient entretenues chez le charron, la réparation au montage d'une grosse roue était impressionnant, après avoir disposé les rayons autour du moyeu, on y présentait le cercle de fer chauffé au rouge et qui, en refroidissant serrait l'ensemble, sur les grosses gerbières où l'on pouvait mettre cinquante quintaux, seulement deux roues supportaient la charge.

Par la suite, le charron, Monsieur Bourgeois et son fils ont fabriqué des remorques dans leur atelier avenue de la gare à cinquante mètres de la Mairie, notamment la première remorque de la ferme, on peut voir sur la place Marie POUSSEPIN un tombereau exposé avec la marque Charles BOURGEOIS.

Les harnais avaient une place importante dans le travail du cheval dont la force de traction provenait du collier qui devait être adapté à l'encolure sans risque de blesser les épaules, il était rembourré de crins je crois et supportait les guides nécessaires à la direction de l'animal, spécialement en attelée de transport.

Je me rappelle que le bourrelier avec un compagnon s'installait pour plusieurs jours dans une grange et passait en revue tous les harnais des quatre attelées soit douze chevaux, dans son atelier, une forte odeur de cuir était imprégnée, j'étais impressionné par tous ses outils de travail.

Il y avait un marchand de bestiaux, c'était mon grand-père, à l'époque, toutes les fermes avaient une étable plus ou moins importante, le lait était ramassé le matin de bonne heure en bidon de vingt litres dont le bruit métallique nous réveillait.

Beaucoup de gens venaient avec leur « laitière » directement dans les étables et papotaient en attendant la distribution de lait chaud.

Le rôle de mon grand-père était de remplacer les vaches âgées par des génisses à l'appel des fermiers, le dimanche matin, il y avait une grande animation dans les étables encore présentes avenue de la gare, les clients fidèles étant reçus à déjeuner.



Jacques ROUSSEAU

La téléconsultation

Des ennuis de santé,

Plus de médecin traitant, le pharmacien de Sainville M. GIRARD vous propose une solution dans un espace isolé de la clientèle. **SIMPLE et RAPIDE. La téléconsultation,**

Plus besoin de rendez-vous. Il faut juste se munir de votre carte vitale, votre carte bleue et de votre téléphone portable. Le personnel de la pharmacie vous guidera jusqu'au contact d'un médecin en ligne.

Dès que le contact visuel est établi, la consultation commence. Tout le matériel nécessaire est dans la cabine.

Une véritable solution offerte gratuitement aux habitants de la commune et des alentours.

Ecrit par Thierry LE GOFF



L'Etablissement Français du Sang - EFS



L'EFS doit gérer le service public transfusionnel et ses activités annexes. Il promeut le [don du sang](#). Il assure la qualité au sein des établissements de transfusion sanguine. Il assure la transmission des données relatives à la sécurité sanitaire des produits sanguins à l'Agence française de sécurité sanitaire. Il favorise l'activité de recherche en transfusion sanguine. Il tient un fichier national des donneurs et des receveurs de groupes rares et une banque de sangs rares.

La mission première de l'EFS est une mission de service public. Elle consiste à collecter, préparer, qualifier et distribuer les produits sanguins labiles (sang, plasma, plaquettes) en France, en vue de leur transfusion en assurant l'autosuffisance de la France en produits sanguins dans des conditions de sécurité et de qualité optimales et d'assurer le lien entre la générosité des donneurs et les besoins des malades.

Son rôle est également d'assurer le lien entre la générosité des donneurs et les besoins des malades.

Le DON du SANG

Les produits sanguins labiles, issus des dons de sang, ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation des donneurs est nécessaire de manière régulière et continue.

A certaines périodes de l'année, les dons sont moins nombreux, ce qui entraîne fréquemment une diminution des réserves de produits sanguins, alors que les besoins des malades restent importants.

L'utilisation des produits sanguins

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang.

Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable (secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers...). Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.



Le saviez-vous ?

- 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.
- 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.
- 572 443 patients ont bénéficié d'une transfusion (donnée de 2014).
- chaque patient reçoit en moyenne 5 Produits Sanguins Labiles (PSL).

La durée de vie des produits sanguins :

- Plaquettes : 7 jours
- Globules rouges : 42 jours
- Plasma : 365 jours

En effet, selon une enquête nationale sur les receveurs de produits sanguins, menée par l'EFS, les maladies du sang et les cancers demeurent les pathologies les plus consommatrices de produits sanguins : elles concernent près de la moitié (47 %) des patients transfusés. Les interventions chirurgicales concernent quant à elles un peu plus du tiers (35 %) des patients transfusés.

Je décide de donner mon sang

Les conditions pour être donneur sont les suivantes : être âgé de 18 à 70 ans (*pour les personnes de 60 ans, le don est soumis à l'approbation d'un médecin de collecte de l'EFS*).

Comment préparer mon don ?

- assurez-vous que vous pouvez donner en faisant le test en ligne <http://efs.link/test>,
- pensez à boire et à manger avant votre don,
- munissez-vous également d'un stylo (et d'une gourde, si vous en avez),
- pensez à prendre votre pièce d'identité,
- programmez votre RDV <https://efs.link/lieux>.

Les 4 étapes du don de sang



1 **L'accueil**

Une personne de l'EFS vous accueille, enregistre votre dossier et vous demande de remplir le questionnaire prédon.



2 **L'entretien prédon**

Votre questionnaire prédon est étudié lors d'un entretien confidentiel. Il permet d'apprécier votre aptitude à donner votre sang.



3 **Le prélèvement**

Alors que vous êtes allongé sur un lit, un(e) infirmier(e) prélève votre sang.



4 **La collation**

Essentielle à une bonne récupération après votre don, la collation permet de vous restaurer et de vous hydrater.

Après le don, le sang est collecté et étiqueté dans une poche stérile et transportée dans un laboratoire pour être testé. Le but de ces tests est d'assurer ce que l'on appelle la sécurité transfusionnelle. Cette étape est essentielle pour vérifier la qualité du sang collecté.

Questionnements

Quel délai entre deux dons du sang ?

Les intervalles à respecter entre 2 dons non similaires varient entre 2 semaines et 16 semaines. Avant de vous déplacer dans un site de collecte, fixe ou mobile, un test de 21 questions permet de déterminer votre aptitude au don, même si le jour J, un médecin ou un(e) infirmier(e) de l'EFS s'assurera, au cours d'un entretien confidentiel, que le don ne présente aucun risque, ni pour vous, ni pour le receveur.



J'ai été vacciné contre la COVID, puis-je donner mon sang ?

Alors que l'épidémie de Covid-19 se poursuit et que la campagne de vaccination accélère, des interrogations légitimes émergent. Faut-il continuer à donner son sang ? Est-ce que le fait d'être vacciné doit nous en dissuader ?

L'EFS rappelle qu'il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre le Covid-19, sans aucun délai d'ajournement. Il n'y a que dans les cas de vaccination en dehors de l'UE ou dans le cadre d'un essai vaccinal qu'il faudra respecter un délai de 28 jours avant de donner son sang.

J'ai été testé positif ou malade de la COVID, puis-je donner mon sang ?

A ce stade des connaissances, le virus n'est présent dans le sang qu'en cas de symptômes sévères de la maladie, mais aucun don n'est autorisé en cas de symptômes :

- vous ne devez pas vous rendre en collecte si vous avez été testé positif à la covid-19. Vous devez attendre 28 jours après le début des symptômes ou 14 jours après la disparition des symptômes avant de pouvoir donner votre sang ;
- si vous êtes asymptomatique avec un test positif de la Covid-19, vous devez attendre 14 jours à partir de la date du test ;
- si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de covid-19, vous devez attendre 14 jours après le dernier contact sauf si le test PCR est négatif.

Le saviez-vous ?

Il existe d'autres dons indispensables à notre système de santé :

- **don de plasma** : donneur âgé de 18 à 65 ans – don toutes les 2 semaines (maximum 24 par an) – durée du don 1h30
production de médicaments à partir de la protéine du plasma,
- **don de plaquettes** : donneur âgé de 18 à 65 ans (test sanguin préalable réalisé par l'EFS pour les femmes ayant eu des grossesses) – don toutes les 4 semaines (maximum 12 par an) – durée du don 2h dont 1h30 de prélèvement – **soins aux patients atteints de maladies du sang qui affectent la production de cellules sanguines dans la moelle osseuse,**
- **don de moelle osseuse** : entretien médical préalable puis prise de sang pour l'enregistrement dans le registre France Greffe de Moelle jusqu'à 35 ans – donneur âgé de 18 à 60 ans – 2 prélèvements via un protocole médical précis – **traitement de 80% des maladies graves du sang comme les cancers de type leucémies, lymphomes ou l'aplasie médullaire. Une vraie chance supplémentaire de guérison à un patient.**
- **don non-thérapeutique** : Lorsqu'un don ne peut être utilisé pour la préparation de produits sanguins en vue d'une transfusion, il peut être réorienté vers une utilisation non thérapeutique.

Vous pouvez donner à nouveau dans... (délais en nombre de semaines)

	SANG	PLASMA	PLAQUETTES
SANG	8	2	4
PLASMA	2	2	2
PLAQUETTES	4	2	4

Vous venez de faire un don de...

Renseignements :

- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous connecter sur le site <https://dondesang.efs.sante.fr> ou joindre le **0 800 109 900** Service & appel gratuits

Pour trouver la collecte la plus proche de vous, rendez-vous sur la page [Où donner](#).

- A.D.S.B.C.A ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU CANTON D'AUNEAU et son Président est Robert TROUILLET – téléphone : 02 37 31 24 72 - courriel robert.trouillet@sfr.fr

Ecrit par Ghislaine SEGUIN

PLUTÔT QUE de BRÛLER, PENSEZ à COMPOSTER



Au lieu de jeter les déchets organiques dans la poubelle normale, il suffit juste de les mettre dans un récipient à part, que vous videz régulièrement dehors dans un petit coin de votre jardin

Le compost est un rêve d'alchimiste : transformer les déchets en une matière en or pour le jardin. 30% de nos déchets peuvent devenir, en quelques mois, un amendement ou un paillage : de meilleures récoltes et des économies d'eau en perspective. Un geste bénéfique pour l'environnement des deux côtés : par la réduction des déchets et par l'emploi de matières naturelles dans le jardin !

Rien ne se jette, tout se transforme !



Le compost provient de la transformation de déchets organiques (restes de fruits et légumes, herbe, branchages, ...) en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...).

En fin de compostage, des organismes de plus grande taille interviennent : ce sont les décomposeurs tels que les lombrics, les acariens, les cloportes, les mille-pattes, les coléoptères et beaucoup d'autres espèces encore... Le produit obtenu est comparable à l'humus à diffusion lente, très utile en agriculture et en jardinage. Il permet d'apporter aux plantes des éléments indispensables à leur croissance libérant ses éléments nutritifs au fur et à mesure de leurs besoins, plus vite quand les températures sont plus élevées, plus lentement quand le temps est froid.

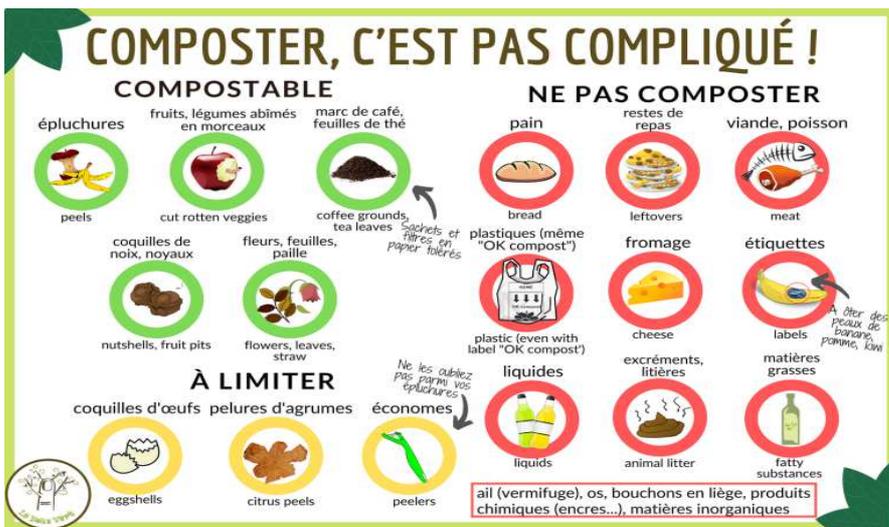
Les végétaux cultivés dans une terre régulièrement amendée avec du compost se montrent plus résistants naturellement aux maladies et aux parasites. Les rendements en légumes ou en fruits sont améliorés.

Le saviez-vous ?

Le compost, un produit économique et écologique qui permet :

- De recycler tout ce que l'on a retiré du sol par la cueillette (épluchures de légumes et de fruits, fleurs fanées ...) et par le désherbage ainsi que les divers déchets de la cuisine.
- D'avoir un sol à la fois léger, facile à travailler et nutritif, idéal pour le développement des plantes.
- De retenir d'importantes quantités d'eau par sa structure spongieuse.
- De réaliser des récoltes saines et abondantes.

La température au centre d'un tas de compost peut atteindre 80°C !!! Pas étonnant que cela fume autant en hiver ... et que les hérissons en profitent pour y élire domicile à la mauvaise saison.



QUIZZ

1. En quoi consiste le compostage ?

- Amener ses déchets à la déchetterie la plus proche
- Recycler ses déchets organiques grâce à un procédé de dégradation biologique maîtrisé
- Brûler ses déchets dans un coin de son jardin
- Aller à la poste

2. Qu'est-ce qu'un objet biodégradable ?

- C'est tout ce qui peut être digéré par la nature
- C'est tout ce qui peut être brûlé
- C'est tout ce que l'on envoie dans l'espace
- C'est ce que l'on achète dans un magasin bio

3. Parmi les déchets cités ci-dessous, lesquels ne peuvent pas être compostés ?

- La viande - Essuie-tout, papier journal - Epluchures d'agrumes - Le grille-pain - Les sachets de thé, les fruits et les légumes abîmés

4. Quels animaux présents dans le composteur permettent l'aération du compost durant la phase de fermentation ?

- Les moucheron - Les vers de terre - Les fourmis - Les Gremlins

5. La durée moyenne de maturation du compost est de . . .

Environ 3 semaines - Environ 8 mois à 1 an, 6 à 8 mois aux Antilles - Environ 2 ans - Environ 9 jours

6. En compostant mes déchets organiques, je réduis le poids de ma poubelle de

10% (30 kg de déchets compostables) - 15% (50 kg de déchets compostables) - 30 % (80 kg de déchets compostables).

7. A quoi reconnaît-on un bon compost ? Odeur, couleur, aspect : à toi de retrouver les 4 caractéristiques d'un compost réussi.

Couleur verte - Sent bon la terre et le jardin - Avec des insectes - Grossier, avec des restes de déchets identifiables
 Couleur brune - Sent très fort - Avec des vers de terre - Fin, sans traces de déchets visible

8. Si je ne peux pas composter mes déchets de jardin, quelle est l'autre solution pour les éliminer ?

Les emmener à la déchèterie - Les déposer dans ma poubelle à ordures ménagères

9. Quelle quantité d'engrais chimique un foyer peut-il éviter chaque année en produisant son propre compost ?

500 g - 3 kg - 11 kg - 20 kg

10. Que dit la loi de transition énergétique du 17 août 2015 ?

Avant 2025, chaque citoyen devra avoir une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères
 Avant 2025, la totalité de nos déchets ménagers devra être incinérée
 D'ici 2025, il ne faudra plus produire de déchets

Réponses : 1 - Recycler ses déchets organiques grâce à un procédé de dégradation biologique maîtrisé – 2 - C'est tout ce qui peut être digéré par la nature – 3 - Le grille-pain – 4 - Les vers de terre – 5 - Environ 8 mois à 1 an, 6 à 8 mois aux Antilles – 6 - 30 % - 7 - Sent bon la terre et le jardin - Couleur brune - Avec des vers de terre – 8 - Les emmener à la déchèterie – 9 - 3 kg – 10 - Avant 2025, chaque citoyen devra avoir une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères

Fabriquer son composteur en bois à 3 casiers en 5 étapes :

Pour fabriquer son composteur il vous faut peu de matériel et un peu de temps pour le montage (une bonne heure).

Ce modèle peut être amélioré en mettant des planches de bois sur le devant, qui peuvent coulisser, pour prélever le compost mûr par le bas, et des couvercles amovibles, pour éviter qu'il ne se dessèche.



Étape 1 : rassembler le matériel

- 7 palettes de chantier (celle qui ne sont pas à usage unique),
- une bonne paire de gants,
- du fil de fer plastifié solide (25 m) + une pince pour le tordre et le couper,
- 4 pieux taillés en pointe (de 1,60m à 1,80),
- une cloche enfonce-piquet manuelle, ou un marteau
- une petite scie à main



Étape 2 : positionner les palettes

Dans un coin à l'ombre, posez 3 palettes debout bout à bout, et 4 palettes perpendiculairement. Au sol, n'installez rien, le compost doit être en contact direct avec la terre, pour que les microorganismes et les vers de terre le colonisent.



Étape 3 : relier les palettes les unes aux autres

Liez solidement les palettes entre elles avec du fil de fer que vous attacherez de manière serrée. Attention à ne pas laisser de fil de fer dépasser et multipliez les points d'attache.



Étape 4 : solidifier l'ensemble

A chaque extrémité des palettes formant les côtés, enfoncez un piquet de 30 à 40 cm dans le sol. Cette étape permet de rigidifier l'ensemble et permettre que le **composteur** ne se déforme pas : 1 m³ de compost pèse quand même entre 600 et 700 kg !



Étape 5 : scier à la bonne hauteur

Il ne reste plus qu'à scier ce qui dépasse. Les morceaux restants peuvent être posés au sol, avant de verser **les déchets de jardin** : cela permet de ménager des poches d'air, favorables aux micro-organismes.

Voilà, **voilà, votre bac à compost est fini**. A vous de jouer !

L'OPAH : un dispositif d'aides financières et d'accompagnement pour l'amélioration de l'habitat

Rénovation énergétique



Habitat dégradé



Adaptation du logement



La Communauté de Communes Cœur de Beauce est engagée dans une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

L'objectif de ce dispositif est de conseiller les propriétaires dans l'amélioration de leur logement et d'attribuer une aide financière pour la réalisation des travaux. Les types de travaux qui ouvrent l'accès au dispositif sont :

- La rénovation énergétique (isolation, remplacement du système de chauffage, menuiseries, ventilation)
- L'adaptation du logement à la perte d'autonomie (adaptation de la salle de bain, amélioration de la mobilité au sein et à l'extérieur du logement, volets motorisés, unités de vie en rez-de-chaussée)
- La lutte contre l'habitat très dégradé (rénovation globale, travaux tous corps d'état)
- La reconquête de logements vacants (rénovation complète)
- Le développement d'une offre locative à loyer modéré (rénovation complète ou partielle)

Un opérateur est mandaté pour animer l'OPAH et accompagner les projets. Cet interlocuteur unique de proximité apporte un accompagnement personnalisé aux propriétaires, avec des conseils neutres et objectifs sur les travaux, ainsi que sur le montage des dossiers pour les demandes de subvention.

Le dispositif est gratuit et ouvert à tous

Le montant du financement attribué est variable selon les finances, il est calculé principalement sur la base des revenus du ménage. Contactez la Communauté de Communes Cœur de Beauce (mobilite@coeurdebeauce.fr – 02 37 99 97 87), pour obtenir des informations complémentaires sur les aides disponibles pour l'amélioration de l'habitat, ou directement auprès d'un conseiller sans rendez-vous lors des prochaines permanences (les permanences à compter de mars 2021 seront définies ultérieurement):

- 20 JANVIER 2021 de 10h à 12h à la MSAP de Janville-en-Beauce
1, Rue Casimir Lebel
- 3 FÉVRIER 2021 de 10h à 12h à la MSAP d'Orgères-en-Beauce
2, Rue de l'Arsenal
- 17 FÉVRIER 2021 de 10h à 12h à la MSAP des Villages Vovéens
4, Rue Texier Gallas

EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ PAR L'OPAH À JANVILLE-EN-BEAUCE EN SEPTEMBRE 2020

Rénovation énergétique (isolation sous les rampants, installation d'un thermostat, remplacement des menuiseries)

Coût du projet TTC : 16 753,33 €

Montant total des subventions : 11 103 € dont 7 931 € de l'ANAH, 1 586 € de prime État et 1 586 € de la CC Cœur de Beauce

Taux de subvention : 66,3 %

Gain énergétique : 35 %



Tarifs Communaux

Photocopies : 0.20€ l'unité Noir/Blanc – 1€ l'unité Couleurs en A4 ou 1.50€ en A3
Fax : Emission 0.60€ la page – Réception 0.30€ la page
Droits de place : 15€ la ½ journée pour les commerces alimentaires
70€ la ½ journée pour les autres commerces

Concessions :

Concession de 2m² pour 30 ans à 300,00€
Concession dépôt d'une urne : 15 ans pour 800,00€ ou 30 ans 1 500,00€
Dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir 300,00€

Salle des Fêtes :	Prix de la Location	Prix de Caution
Vin d'honneur	75,00€	2000,00€
Midi	175,00€	2000,00€
Soirée	225,00€	2000,00€
Cuisine sans vaisselle	55,00€	150,00€
Cuisine avec vaisselle	100,00€	150,00€
Petite Salle	40,00€	40,00€

Eau potable 1.42€ (HT) le m³

Eau Assainie 1.65€ (HT) le m³

Location compteur eau 15,00€HT Locations Jardins Communaux 15,00€/an

A ne pas rater !!

JUILLET

14 juillet – Cérémonie et festivités

AOÛT

8 août – Les villages en Beauce à Sainville

SEPTEMBRE

5 septembre – Brocante AFR

OCTOBRE

9 octobre – Soirée Paëlla Evasion

NOVEMBRE

6 novembre – Loto AFR

11 novembre – Festivités Communales

19 novembre – Soirée Beaujolais Evasion

20 novembre – Sainte Barbe à Garancières – Pompiers

14 novembre – Bourse aux jouets AFR

DECEMBRE

4 décembre – Journée Solidarité

31 décembre – Soirée Saint Sylvestre Evasion



★ LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ ★